



Janvier 2026

LES EMPLOIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

dans les territoires ruraux

N°ISBN : 978-2-919083-01-5
Janvier 2026

Partenaires techniques



Financé par



Coordination

Antoine Durand,
Responsable Transition écologique et
emplois
au [Réseau Action Climat France](#)

**Design graphique, illustrations
et mise en page,** [Guénolé Le Gal](#)

Réseau Action Climat

Mundo M,
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
01 48 58 83 92

reseauactionclimat.org

Remerciements

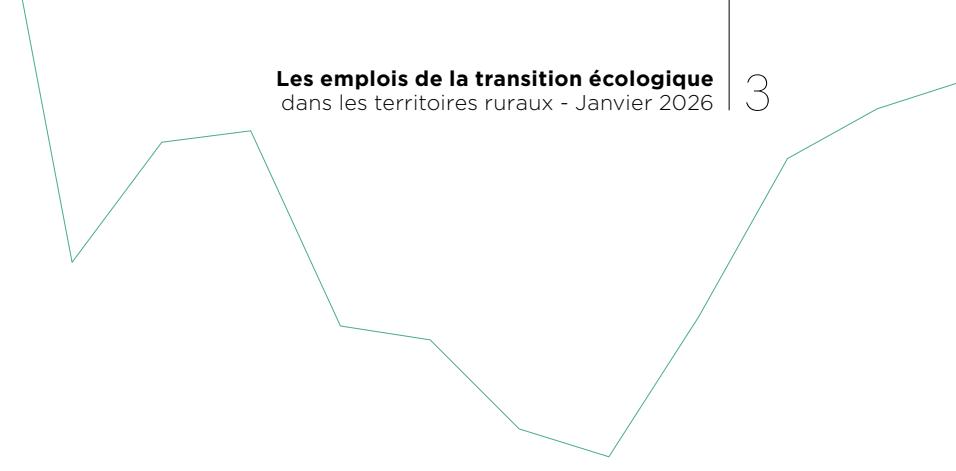
Nous tenons à remercier ici les partenaires financeurs de l'étude, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réflexion, en particulier les membres du Comité de pilotage, dont les institutions sont citées dans la partie méthodologique de l'étude.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à nourrir l'étude, à travers les avis d'experts et les retours d'expérience territoriaux.

Pour l'élaboration des zonages, les indicateurs de profils de territoire et l'analyse des données, nous remercions ici en particulier Frédéric Lainé pour France Travail, Elise Behm pour le SGPE, Céline Faivre, Jérôme Didry, Cigdem Erol et Yaovi Gilles Degue pour le Groupe Alpha et Julien Bonnet pour l'Institut négaWatt.

Les résultats et conclusions de l'étude n'engagent que le Réseau Action Climat.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source.



4

Résumé

6

Introduction

10

Méthodologie de l'étude

16

Ruralité et transition : un potentiel d'emplois significatif, des territoires hétérogènes et fragiles

Les emplois dans les territoires ruraux : une diversité de réalités, des fragilités à prendre en compte ————— 17

100 000 emplois de la transition écologique à pourvoir dans les territoires ruraux ————— 26

Focus sur la rénovation énergétique : 250 000 emplois à horizon 2050 avec une ambition renforcée et durable ————— 36

38

Emploi et transition : des territoires ruraux déjà mobilisés, partout en France

50

9 propositions pour l'action publique

Se saisir de la planification écologique pour générer des impacts positifs et non délocalisables dans les territoires ruraux ————— 51

Pousser partout l'ambition de transition : les politiques locales pour le climat alliées du développement local ————— 51

Faire essaimer les démarches de diagnostic territorialisé, avec une approche partenariale locale ————— 52

Formation : répondre aux besoins en compétences, en pariant sur la proximité et l'ingénierie locale ————— 54

Mobiliser le réseau local pour l'emploi pour répondre aux besoins de la transition écologique ————— 55

Leadership, ingénierie locale, territoire pertinent et partenariats : penser les conditions de réussite des démarches pour l'emploi local ————— 56

Transition juste et péréquation : porter une attention particulière aux territoires potentiellement fragiles ————— 58

Industrie, bâtiment, agriculture, énergie : structurer des approches sectorielles locales ————— 59

Mobilité, logement : renforcer l'accès à l'emploi au service de la transition écologique et du développement local ————— 62



RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années maintenant, la France est engagée dans le cadre d'une **démarche de planification écologique**, dans le respect des engagements européens pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. **À horizon 2030, près de 3 millions d'emplois sont à pourvoir**, et nécessaires pour la réussite de la planification écologique française. Mais ces créations emplois vont-elles aussi irriguer les territoires ruraux, souvent perçus comme éloignés de la transition écologique et plus fragiles sur le plan économique ? Comment cette planification écologique peut-elle se décliner dans les territoires ruraux et y générer des emplois ?

S'appuyant sur un collectif de partenaires experts sur ces questions, **l'étude analyse ici les dynamiques des territoires ruraux, au regard des enjeux d'emplois dans le cadre de la transition écologique**. La démarche vise successivement à objectiver, inspirer et proposer [1].

Les 8 enseignements du rapport :

1. DES TERRITOIRES RURAUX À PLUSIEURS VITESSES : UNE DYNAMIQUE DÉFAVORABLE POUR L'EMPLOI, PLUS MARQUÉE DANS LES TERRITOIRES RURAUX FRAGILISÉS

De manière générale, les territoires ruraux présentent un taux de chômage plus faible que dans les territoires urbains. En revanche, les créations

d'emploi sont faibles, et la tendance est plus marquée dans les territoires ruraux les plus fragiles (dits « en revitalisation ») : dans les secteurs identifiés comme clé pour la transition écologique, on constate une hausse de seulement 1,1% des emplois entre 2019 et 2024 dans les territoires ruraux fragilisés contre 4,2 à 4,6% dans les autres territoires ruraux et dans les territoires urbains.

2. IL N'EST PAS FACILE DE RECRUTER DANS LES TERRITOIRES RURAUX : DES TENSIONS DANS PLUSIEURS SECTEURS CLÉS POUR LA TRANSITION

De manière générale, le recrutement s'avère plus difficile en zone rurale qu'en zone urbaine. Cette tendance est encore plus marquée dans deux secteurs clés pour la transition écologique, le secteur du bâtiment et dans l'industrie qui ont du mal à recruter la main d'œuvre nécessaire (charpentiers, couvreurs, maçons, menuiseries, électricité, chauffeurs de bus, techniciens mécaniques, etc). Dans son analyse, France Travail cite plusieurs facteurs : rémunérations trop faibles ou peu attractives, difficulté d'accès au lieu de travail.

3. POURTANT, LES CHIFFRES SONT LÀ : PRÈS DE 100 000 EMPLOIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À POURVOIR DANS LES TERRITOIRES RURAUX D'ICI 2030

Selon les calculs du cabinet Sémaphore pour cette étude, plus de 100 000 emplois sont à créer dans le secteur privé d'ici 2030 dans les territoires ruraux, en appliquant les hypothèses fixées pour la planification écologique de la France. Cela représente une création nette d'emplois de 42 000 emplois d'ici 2030 (notamment dans les secteurs de la rénovation et de l'énergie), et ce, malgré les dynamiques d'emploi moins favorables dans les ruralités. Dans le cadre du scénario de départ (prudentiel pour l'industrie), plus des 2/3 des territoires ruraux les plus fragiles (zone 1) seraient « gagnants » en emploi avec la planification écologique. Ce taux monte à 84 % pour les autres territoires ruraux.

1 Ademe, ANCT, AVE, CLER, AMRF, Sémaphores et Groupe Alpha, Institut négaWatt, Ministère de la Transition écologique, France Travail, SGPE – voir liste

4. DANS L'HYPOTHÈSE D'UN SCÉNARIO DE RÉINDUSTRIALISATION VERTE VOLONTARISTE, LE NOMBRE D'EMPLOIS À POURVOIR AUGMENTERAIT, À L'AVANTAGE DES TERRITOIRES RURAUX LES PLUS FRAGILES

Les territoires ruraux les plus fragiles en situation de « revitalisation » le sont souvent car ils accueillent des bassins industriels en perte de vitesse. La réindustrialisation au service de la transition écologique permettrait de corriger cette situation en favorisant la création d'emplois dans ces territoires sinistrés. Plus de 90 % des zones rurales en revitalisation seraient ainsi gagnantes en termes d'emploi (contre seulement 2/3 dans un scénario de mise en œuvre de la transition écologique plus prudent sur le volet industrie).

5. DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS DE LA FRANCE HEXAGONALE, ON OBSERVE DES GAINS NETS EN EMPLOI LIÉS AUX FUTURS EMPLOIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE +2% À +6% D'ICI 2030

Selon les calculs du cabinet Sémaïphore pour cette étude, les 12 régions de l'Hexagone seraient toutes gagnantes, avec la création d'emplois significative en Ile de France (+6%) mais également répartie dans l'ensemble des régions (de +2% en Bourgogne Franche comté à +5% en Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

6. LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PREMIER POURVOYEUR D'EMPLOIS ÉCOLOGIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX D'ICI 2030 ET 2050 ?

Selon les estimations du cabinet Sémaïphore, la rénovation des bâtiments est de loin le secteur le plus générateur d'emplois écologiques à horizon 2030 dans l'ensemble des territoires français. Cette tendance se vérifie aussi dans les territoires ruraux. Grâce à son outil ECLORE, l'Institut négaWatt a étudié les dynamiques

d'emplois créées par un scénario de remise à niveau aux normes BBC de l'ensemble du parc bâti français d'ici 2050 (objectif fixé par le code de l'énergie L100-4-7). L'analyse montre qu'un objectif ambitieux de rénovation du bâti mobiliserait au global environ 200 000 emplois de la filière du bâtiment dans les intercommunalités rurales en 2030, et plus de 250 000 d'ici à 2050.

7. PARTOUT EN FRANCE, DES INITIATIVES LOCALES EXISTENT DÉJÀ POUR SOUTENIR LA CRÉATION DES EMPLOIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN MILIEU RURAL

Le rapport vient illustrer le foisonnement de dynamiques territoriales déjà à l'œuvre pour résoudre l'équation emploi-compétence indispensable à la réussite de la planification écologique dans les territoires ruraux : de l'Ardèche à la Loire Atlantique en passant par les Mauges ou la station de ski du Métabief dans le Doubs, les projets se multiplient pour anticiper les mutations, et préparer l'avenir et la création de ces emplois.

8. UN ENJEU D'ACTION PUBLIQUE POUR ACCOMPAGNER CES CRÉATIONS D'EMPLOI ET LE DÉPLOIEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

À la veille des élections locales, l'étude conclut avec des propositions pour l'action publique, pour valoriser les potentiels de développement local, associés aux emplois de la transition écologique en territoire rural. Il s'agit notamment de :

- Se saisir de la planification écologique pour générer des impacts positifs et non délocalisables dans les territoires ruraux ;
- Pousser partout l'ambition de transition : les politiques locales pour le climat sont alliées du développement local de l'emploi ;
- Mobiliser le réseau local pour l'emploi et de la formation, pour répondre aux besoins de la transition écologique ;
- Porter une attention et un soutien spécifique aux territoires potentiellement fragiles.

INTRODUCTION



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EMPLOI, TERRITOIRE : DESTINS LIÉS

La France s'est engagée à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe [1]. Cela implique des mutations majeures pour l'économie, en particulier pour les secteurs les plus émetteurs : mobilités, agriculture, bâtiment, industrie, énergie. Ces mutations sont notamment décrites dans le projet de Stratégie nationale bas carbone, mise en consultation en décembre 2025 [2].

L'impact pour l'emploi et les compétences est significatif : près de 3 millions d'emplois sont à pourvoir, et nécessaires pour la réussite de la planification écologique [3]. C'est un défi majeur pour l'emploi et pour les compétences autant qu'une opportunité de susciter des opportunités de développement économique dans de nombreux secteurs d'avenir. En parallèle, ce chiffre masque des recompositions sectorielles importantes.

Il s'agit donc d'accompagner ces mutations dans une logique de transition écologique juste [4].

Ces mutations impliquent les territoires, pour trois raisons au moins :

- Ils ont des compétences et développent nombre d'initiatives [5] en matière d'emploi et de formation en lien avec la transition écologique ;
- La transition écologique n'aura pas le même impact sur les filières économiques locales, suivant les spécialisations préexistantes et suivant les opportunités liées à la transition (ainsi, certaines énergies renouvelables ne concernent pas tous les territoires ; la rénovation du bâti ne concerne pas uniformément le territoire métropolitain [6]) ;
- Les enjeux d'emploi et de formation ont leur pleine pertinence à l'échelle locale, car c'est un lieu de vie et l'espace naturel des transitions professionnelles.

1 Voir les objectifs européens du Pacte vert : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

2 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/3e-strategie-nationale-bas-carbone-snbc-3>

3 D'après les travaux du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), organe rattaché au Premier Ministre et qui pilote la planification écologique. Voir la stratégie compétences de la planification écologique en ligne : www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/df0f4182ce4d0e71f75a915e68ed32f233c82b35.pdf

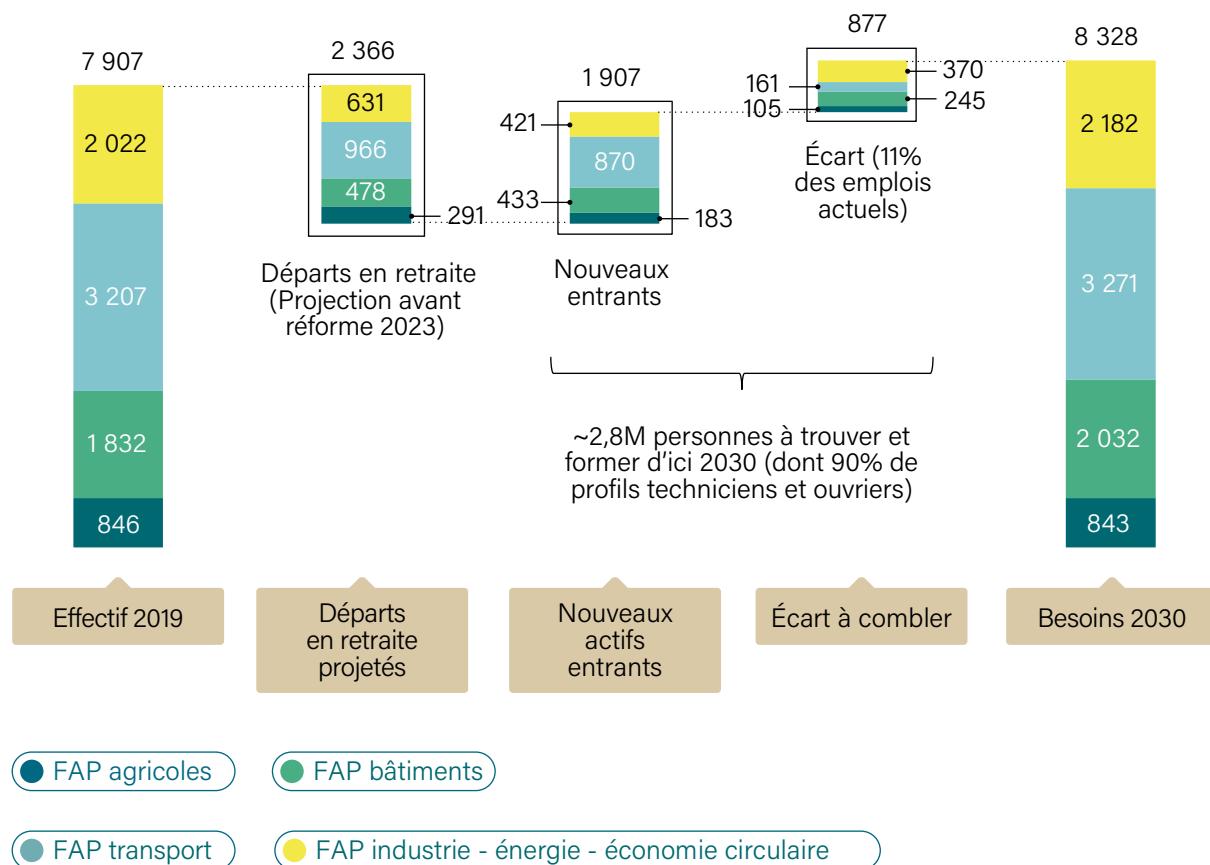
4 D'après les principes du cadre ONU, en particulier, tels que le Réseau Action Climat a pu les rappeler dans de récents travaux : <https://reseauactionclimat.org/fonds-de-transition-juste-un-outil-clé-pour-accompagner-la-transition-des-emplois/>

5 Voir à ce sujet l'étude du Réseau Action Climat : <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/besoins-emploi-formation-de-renovation-energetique-batiments>

6 Voir par exemple à ce sujet l'étude France Stratégie : <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/besoins-emploi-formation-de-renovation-energetique-batiments>

+2,8M de personnes à former d'ici 2030 pour répondre aux besoins de la planification écologique et du renouvellement générationnel

Évolution des effectifs par famille professionnelle (FAP) entre 2019 et 2030 (en milliers d'emplois) [1]



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RURALITÉ, ENTRE TENSIONS ET DYNAMIQUES LOCALES

La ruralité est un espace complexe, multiforme, qu'on aurait ici tort d'essentialiser. Dans les urnes, ces territoires semblent moins favorables aux mouvements écologistes [2]. Le rapport aux principales politiques de transition est cependant ambivalent et, surtout, hétérogène, en fonction des dynamiques engagées dans les territoires. C'est une hypothèse posée en amont de cette étude, à la lueur de la multiplicité des initiatives qui émergent partout en France.

Ainsi, dans de nombreux territoires, les initiatives éclosent pour porter la transition écologique, souvent sans revendiquer ce label. Ces dynamiques endogènes fabriquent ainsi localement des dynamiques de transition. Elles ont parfaitement été valorisées par l'Association des maires ruraux de France, dans le cadre du Grand Atelier [3].

1 Source : SGPE – stratégie emplois-compétences pour la planification écologique <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/df0f4182ce4d0e71f75a915e68ed32f233c82b35.pdf>

2 Voir notamment l'analyse suite aux élections européennes de 2024 : <https://www.fondationecolo.org/publication/ces-territoires-ou-se-jouent-les-divisions-electorales/>

3 Il faut souligner ici la démarche de l'AMRF : <https://www.amrf.fr/les-programmes/grand-atelier/>



En territoire rural

comme ailleurs, près de 2/3 des français partagent l'idée que les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la transition écologique ne sont pas suffisantes.

Dans le contexte des élections municipales, certains sondages permettent de prendre la bonne distance avec les idées reçues. Ainsi, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a conduit une étude, qui montre que : « les Français vivant dans les zones rurales et les Français dans leur ensemble partagent des préoccupations proches », l'environnement étant cité en priorité dans les mêmes proportions.

Ainsi, le changement climatique est largement reconnu par la majorité des français, ruraux ou non. Face à celui-ci, « et aux inquiétudes qu'il suscite, une majorité de Français ruraux (63%) et de Français dans leur ensemble (62%) partagent l'idée que les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la transition écologique ne sont pas suffisantes ». De manière globale, dans le rapport aux institutions, les futurs électeurs aux prochaines échéances locales font plutôt confiance aux élus locaux. Surtout, ils expriment, en territoire rural, un fort besoin de renforcement des services. [1]

Il s'agit donc de se garder des caricatures, sur le backlash supposé [2], ou le rapport de ces territoires à l'écologie, ainsi que nous y invitent divers travaux de sciences humaines et sociales [3]. Néanmoins, l'acceptabilité – dans une vision positive, la désirabilité – de la transition passe par l'analyse des conditions sociales de son déploiement. Des travaux récents le soulignent [4] ou portent notamment la focale sur

1 Voir : Observatoire de la ruralité enquête auprès des français résidant en zone rurale – novembre 2025 – Sondage IPSOS BVA pour l'AMRF

2 Voir notamment : Les Français de plus en plus inquiets face à la hausse des événements climatiques extrêmes et en soutien de mesures écologiques ambitieuses – Réseau Action Climat

3 Voir par exemple : L'écologie vue de la « France des bourgs », Nouvel Obs, Mars 2025

4 Voir par exemple l'étude Voir l'étude « Saisir les enjeux environnementaux par les territoires » – Project Tempo & Institut Terram – Antoine Bristielle – Juin 2025 – extrait : « L'étude révèle qu'au-delà de ce consensus de principe, les perceptions se fragmentent dès que la transition se décline en mesures concrètes, surtout lorsqu'elles impliquent des efforts individuels ».

les bénéfices qu'en tirent les acteurs, au-delà de l'engagement pour le climat.

Parmi ces travaux, Théodore Tallent indique ainsi : « la transition doit être juste en termes d'emplois (destruction et création), de coûts (distribution des coûts entre individus et au sein des territoires) et de bénéfices (économiques et sanitaires) ». Et d'ajouter qu'il est « impératif d'évoquer les bénéfices directs de la transition écologique, notamment économiques et sociaux, et de s'assurer qu'ils soient visibles pour toute la population. La transition écologique a en effet un réel potentiel de création d'emplois, de baisse de certains coûts (énergétiques par exemple) et d'amélioration de la santé : il faut que tout un chacun puisse en bénéficier » [5].

La notion de transition juste a pu par ailleurs être développée par l'Ademe [6] ou par Eloi Laurent, dans son « Manuel des transitions justes » : « mettre en œuvre une politique de transition juste revient à articuler entre eux enjeux sociaux et défis environnementaux pour permettre un progrès simultanément dans l'une et l'autre dimensions » [7]. Cette approche constitue une des trames de la réflexion de l'étude partenariale dont les résultats sont présentés ici.



© Freepik

5 Source : Backlash écologique : quel discours pour rassembler autour de la transition ? – Fondation Jean-Jaurès, Mars 2024

6 Voir notamment l'analyse de Solange Martin : <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/7128-avis-de-l-ademe-la-transition-juste.html>

7 Laurent, Éloi (2023). Économie pour le XXIe siècle : Manuel des transitions justes. La Découverte.

Dans ce contexte, la démarche d'étude proposée ici vise à explorer l'articulation entre les dynamiques des territoires ruraux, les enjeux d'emplois et la transition écologique, à partir de quatre questions principales :

- La planification écologique est-elle génératrice d'emploi dans les territoires ruraux ?
- Cette dynamique concerne-t-elle tous les territoires de manière homogène ?
- Cela est-il synonyme de dynamique de développement local ? Si oui, à quelle condition ?
- Que peuvent nous apprendre les expériences engagées en la matière ?

La démarche s'articule en 3 temps :

- Objectiver : proposer une approche quantitative structurée des projections d'emplois de transition écologique pour les territoires ruraux ;
- Inspirer : recueillir les retours d'expériences des territoires engagés ;
- Proposer : élaborer des pistes pour l'action publique en transition.



© Lorenzo Moreno — Unsplash

 Il est « impératif
d'évoquer les bénéfices
directs de la transition
écologique, notamment
économiques et sociaux, et de
s'assurer qu'ils soient visibles
pour toute la population ».

Théodore Tallent
Chercheur doctorant en science politique —
Science Po — Hertie School — Cambridge

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



LE PARTI PRIS D'UNE APPROCHE PARTENARIALE POUR CROISER LES REGARDS

Une telle étude n'aurait pas pu être menée par une organisation, un expert, de manière solitaire. Un collectif s'est donc construit autour de la démarche, associant, dans le cadre d'un Comité de pilotage, animé par le Réseau Action Climat :

- L'Ademe,
- L'Agence nationale de cohésion des territoires,
- L'association Alliance Villes Emploi,
- L'association CLER,
- L'Association des maires ruraux de France,
- Le cabinet d'études Sémaphores et le Centre Études & Data du Groupe Alpha,
- L'Institut négaWatt,
- Le ministère de la Transition écologique,
- La Direction Observatoire Statistiques, Études, Évaluation et Prospective de France Travail,
- Le Secrétariat général à la planification écologique.

LE CHOIX DU ZONAGE : 3 PROFILS DE TERRITOIRES RURAUX

La première partie de l'étude analyse les profils des territoires ruraux, en matière d'emplois, et propose des scénarios pour la transition écologique des emplois pour ces territoires.

Les analyses et les scénarios s'appuient sur une proposition de classification des territoires ruraux. Cette classification – nécessairement complexe et partielle – a fait l'objet d'échanges dans le cadre partenarial du Comité de pilotage de l'étude. L'étude s'appuie ici sur l'intercommunalité, comme un premier espace pertinent, pour l'action publique en matière de développement local et l'emploi.

Les intercommunalités ont été réparties, pour les besoins de l'étude, en quatre types d'espace, selon la part de la population dans les communes rurales et la part de la population dans les zones de revitalisation rurale (zonage FRR [1]).

Deux premiers zonages concernent donc les intercommunalités (EPCI) rurales, au sens de l'INSEE, soit au sein desquelles la

1 Voir la présentation du dispositif associé au zonage : Le plan France Ruralités | Collectivités Locales
Nota : au-delà de ce qui peut être considéré comme un risque de « biais de dispositif », à partir du zonage FRR, les chiffres confirment notre hypothèse d'une fragilité plus forte dans ces zones de type 1.

population est majoritairement issue de communes classées en zone rurale. Pour rappel, la définition INSEE d'une commune rurale est la suivante : « une commune rurale est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité » [1].

Les EPCI ruraux ont été répartis, pour les besoins de l'étude, en deux catégories de zonage :

→ **Zone 1 : EPCI ruraux** avec une part de population importante vivant dans des communes bénéficiant du dispositif de **revitalisation rurale** (plus d'un tiers de la population concernée dans ces EPCI) ;

→ **Zone 2 : autres EPCI ruraux**, avec une moindre part de population bénéficiant du dispositif de revitalisation rurale (moins d'un tiers).

En terme de répartition de population, la typologie retenue renvoie à la répartition suivante :

Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Part de la population nationale	Part de la population nationale en zone rurale	Part de la population nationale en zone de revitalisation
Zone 1 rural en revitalisation	14,4%	35,5%	81,7%
Zone 2 autre EPCI ruraux	17,0%	36,4%	6,0%
Zone 3 territoires urbains à forte composante rurale	11,6%	13,9%	7,2%
Zone 4 territoires urbains	57,0%	14,1%	5,1%

Les deux autres zonages ont été définis, afin de distinguer des territoires à plus forte composante rurale, par rapport au reste du territoire :

→ **Zone 3 : EPCI, classés « urbains intermédiaires » au sens de l'INSEE, avec une population vivant en commune rurale de plus d'un tiers ;**

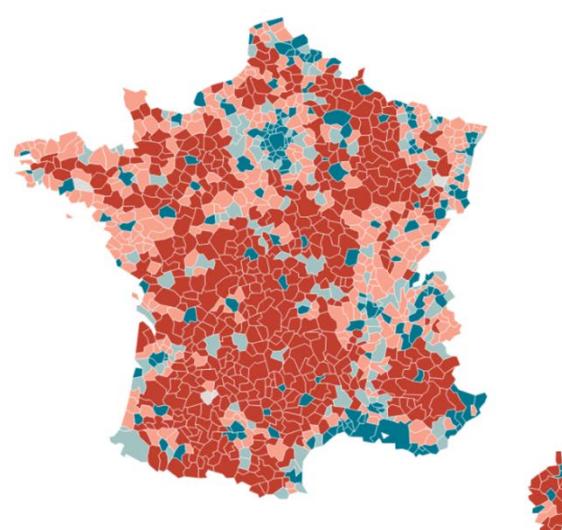
→ **Zone 4 : autres EPCI**, classés « urbain dense » ou « urbain intermédiaire au sens INSEE, à dominante urbaine, et avec une population rurale inférieure à un tiers.

Les communes rurales, et la population rurale en général, ne se situent pas exclusivement dans les intercommunalités rurales, au sens de l'INSEE. De même, les communes classées en dispositif de revitalisation rural ne sont pas exclusivement situées en EPCI rural.

Typologie de territoire retenue

L'étude s'appuie sur une répartition en 4 zones. Les EPCI ruraux sont répartis en zones 1 (taux important de population en zone de revitalisation) et 2 (autres EPCI ruraux). La zone 3 est constituée des EPCI urbains à population rurale importante. La zone 4 est constituée du reste des EPCI urbains.

Zones 1 2 3 4



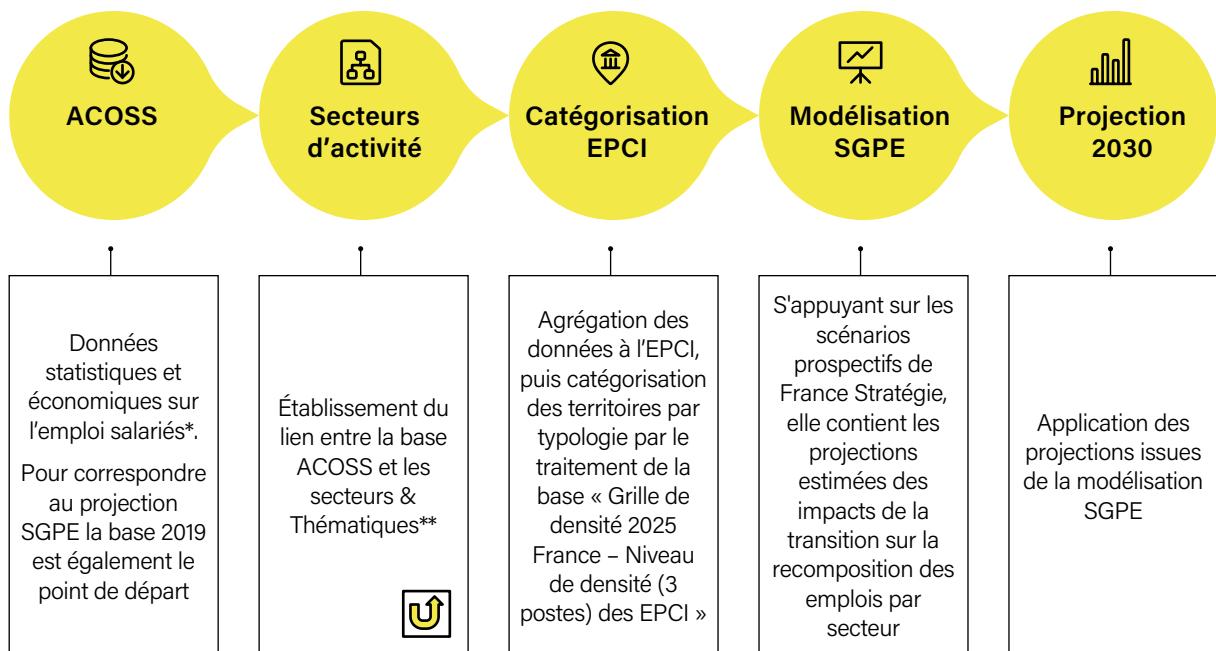
1 Voir : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1902> – voir également le renouvellement de l'approche méthodologique par l'INSEE en 2021 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>

Les zonages 1 (EPCI ruraux à fort enjeu de revitalisation) et 2 (EPCI ruraux à moindre enjeu de revitalisation) retenus ici représentent plus de 70 % de la population rurale et près de 90 % de la population couverte par les dispositifs de revitalisation.

En retenant ce zonage en 4 types de territoires, dont deux types pour les EPCI en zone rurale, un scénario e projections d'emploi a été appliqué. Il vise à transposer, pour les zones rurales, les projections d'emploi par types de territoire de la stratégie emploi-compétences de la planification écologique.

LA MÉTHODOLOGIE DU SCÉNARIO GLOBAL

Les projections d'emploi ont été produites par le Centre Études & Data du Groupe Alpha, dans le cadre d'échanges avec le Comité de pilotage de l'étude, et en particulier le Réseau Action Climat, avec l'appui du SGPE. Il s'est appuyé sur la base de données ACOSS, pour les données territorialisées en matière d'emploi. Les données ont été agrégées à l'échelle intercommunale.



Le secteur de la rénovation du bâtiment n'est pas répertorié en tant que tel dans la base des nomenclatures d'activités (NAF). De même, les données relatives au secteur de l'agriculture sont gérées par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et ne figurent pas dans la base ACOSS. C'est pourquoi, une méthodologie spécifique a été déployée pour identifier la base emploi de ces secteurs.

À partir des bases emploi par intercommunalité et par secteur, ainsi constituées, en s'appuyant sur les périmètres prioritaires de la planification écologique (voir ci-dessous), les ratios d'évolution d'emplois de la stratégie emplois-compétences associée à chaque secteur d'activité ont été appliqués par sous-secteur d'activité, pour calculer un potentiel d'évolution d'emplois.

*Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture, hors Mayotte.

**Le secteur de la rénovation, n'étant pas un secteur identifié à part entière dans la nomenclature NAF, ce « secteur » a fait l'objet d'une identification spécifique. De même; le secteur agricole n'étant présent dans la base ACOSS, une estimation a été faite en utilisant la source MSA et la RP 2019 de l'Insee. Les méthodes retenues sont détaillées dans les annexes 2 et 3.

Les projections sont appliquées aux secteurs suivants, regroupés en six thématiques (famille de secteurs)

Transport

Le secteur « autre transport de voyageur » (taxis et VTC), le commerce et la réparation automobile, le fret aérien, ferroviaire, fluvial, maritime et routier, l'industrie aéronautique, automobile, ferroviaire et navale, la logistique et l'entreposage, ainsi que le transport de voyageurs par avion, train, fluvial et maritime et routiers sur de courtes ou longues distances.

Agriculture & Alimentation

Les équipements et services agricoles, la forêt et le bois, l'industrie agroalimentaire, ainsi que la production agricole et animale.

Industrie

Alliage métallique, autres activités industrielles (recherche et développement, ameublement, etc.), carrières et minéraux non métalliques, fabrication et réparation d'équipements électriques et électroniques, industrie chimique, pharmaceutique et plastique, papier, carton et imprimerie, produits métalliques et mécaniques, ainsi que textile, habillement et cuir.

Bâtiment

Rénovation et construction.

Énergie

Gaz et chaleur, électricité ainsi que cokéfaction, raffinage et produits pétroliers.

Eau & déchet

Traitement des déchets, assainissement et traitement de l'eau.

LA MÉTHODOLOGIE DU SCÉNARIO D'AMBITION DE RÉNOVATION PERFORMANTE DU BÂTI

En retenant le même zonage, l'Institut négaWatt s'est appuyé sur son nouvel outil ECLORE [1] pour calculer la projection d'emplois d'un scénario ambitieux, à horizon 2050, et visant une généralisation des rénovations globales et performantes du bâti, dans les secteurs résidentiels et tertiaires de ces territoires. Les chiffres présentés ci-après représentent le gisement d'emplois potentiel pour 30 métiers du bâtiment étudiés (accompagnement des maîtres d'ouvrage, conception, coordination, exécution, contrôle) pour deux scénarios distincts :

→ « Respect des objectifs nationaux de transition énergétique » ;

→ « Tendanciel-optimiste » : majoration progressive du rythme de rénovation dans le secteur résidentiel (+9% / an) et le respect des objectifs du décret tertiaire [2].



© Martin Baron — Unsplash

1 Voir l'outil : <https://www.institut-negawatt.com/1651-eclore-outil-de-planification-des-emplois-et-competences-du-batiment-2/> disponible en libre accès à partir du 20 janvier 2026: eclore-transition.fr

2 Voir par exemple <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eco-energie-tertiaire-eet>

13 RETOURS D'EXPÉRIENCES DE TERRITOIRES

La seconde partie du rapport met en valeur des retours d'expériences de territoires engagés pour la transition écologique, avec une dimension emploi-compétences forte, considérée sous divers angles.

Ces témoignages visent à représenter une diversité de territoires, de régions et de problématiques concernées.

Ils ont notamment été proposés par le collectif associé au Comité de pilotage de l'étude, ainsi que par plusieurs réseaux de collectivités.

APPORT D'EXPERTISES

L'élaboration de propositions a fait l'objet d'échanges collectifs dans le cadre du Comité de pilotage de l'étude.

Plusieurs experts, universitaires ou animateurs de réseaux territoriaux, ont été sollicités, sur les thématiques suivantes : politiques publiques territoriales en matière d'emploi ou de développement local, transition écologique juste, développement local, enjeux spécifiques liés à la ruralité.

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION

L'étude s'est nourrie d'un atelier d'intelligence collective, auquel une trentaine d'acteurs de territoires ruraux ont participé. Cet atelier s'est déroulé dans le cadre des rencontres nationales Territoires à énergie positive 2025, organisées dans les Mauges. L'événement était organisé par le Réseau CLER, en partenariat avec l'intercommunalité Mauges Communauté.

L'événement est présenté ici :

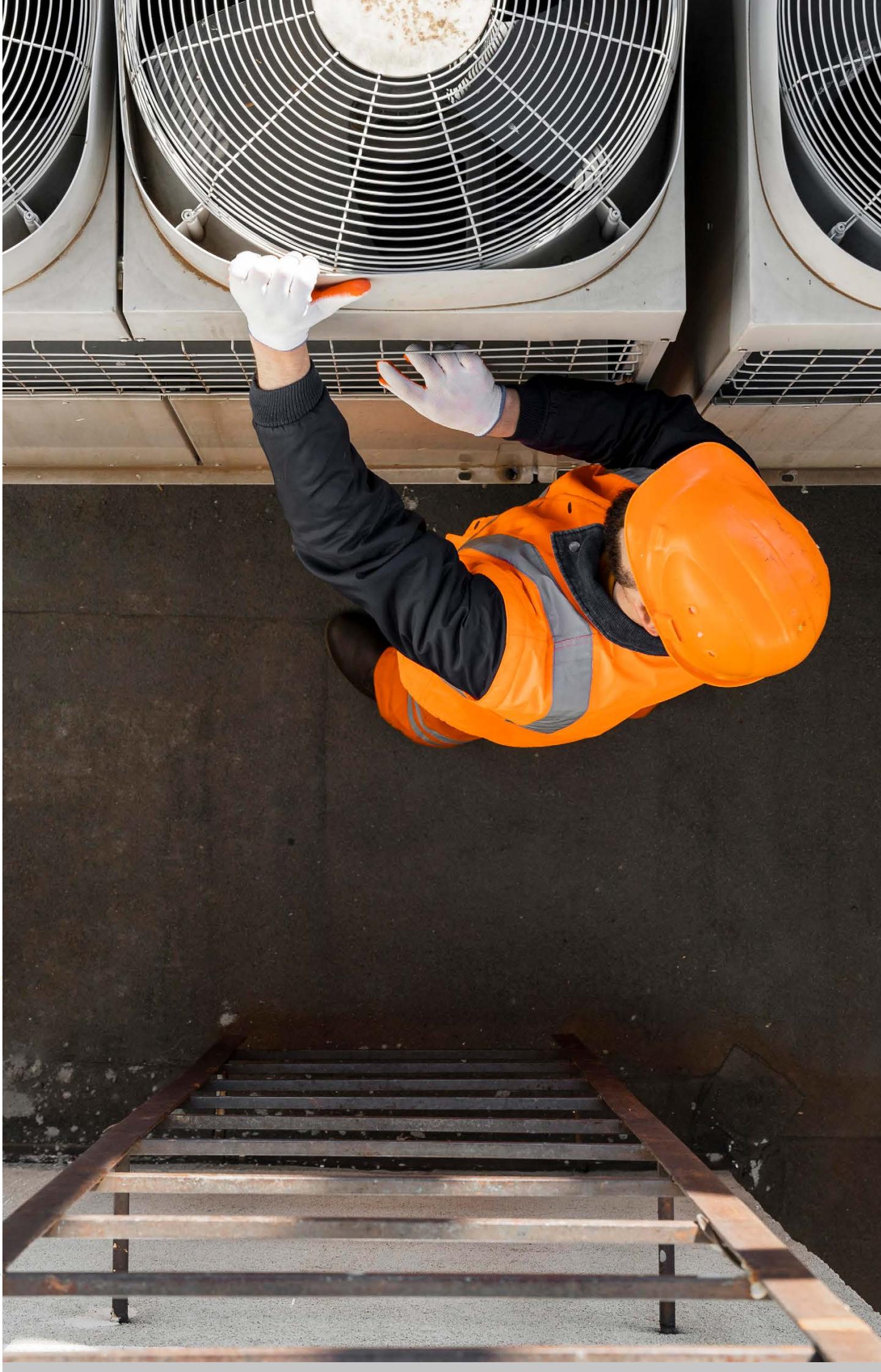
→ <https://rencontres-tepos.fr/>

UNE RÉFLEXION QUI DOIT VIVRE DANS LE TEMPS

La méthodologie de l'étude impliquait, d'emblée, un objectif d'inscrire la réflexion dans le temps, pour nourrir le débat public et susciter tout approfondissement pertinent.

Cette phase s'engage à partir de la publication de l'étude [1].

1 Et dès avant sa publication, dans le cadre des Journées nationales 2025 du réseau Alliance Villes Emploi, associé au COPIL de l'étude.





RURALITÉ ET TRANSITION : UN POTENTIEL D'EMPLOIS SIGNIFICATIF, DES TERRITOIRES HÉTÉROGÈNES ET FRAGILES

L'analyse des profils des territoires ruraux en matière d'emplois met en exergue des fragilités spécifiques. Au cœur de l'étude, deux scénarios originaux sont présentés ici, et confirment que la transition écologique est porteuse d'emplois, surtout si son ambition est renforcée localement.

01.

Les emplois dans les territoires ruraux : une diversité de réalités, des fragilités à prendre en compte

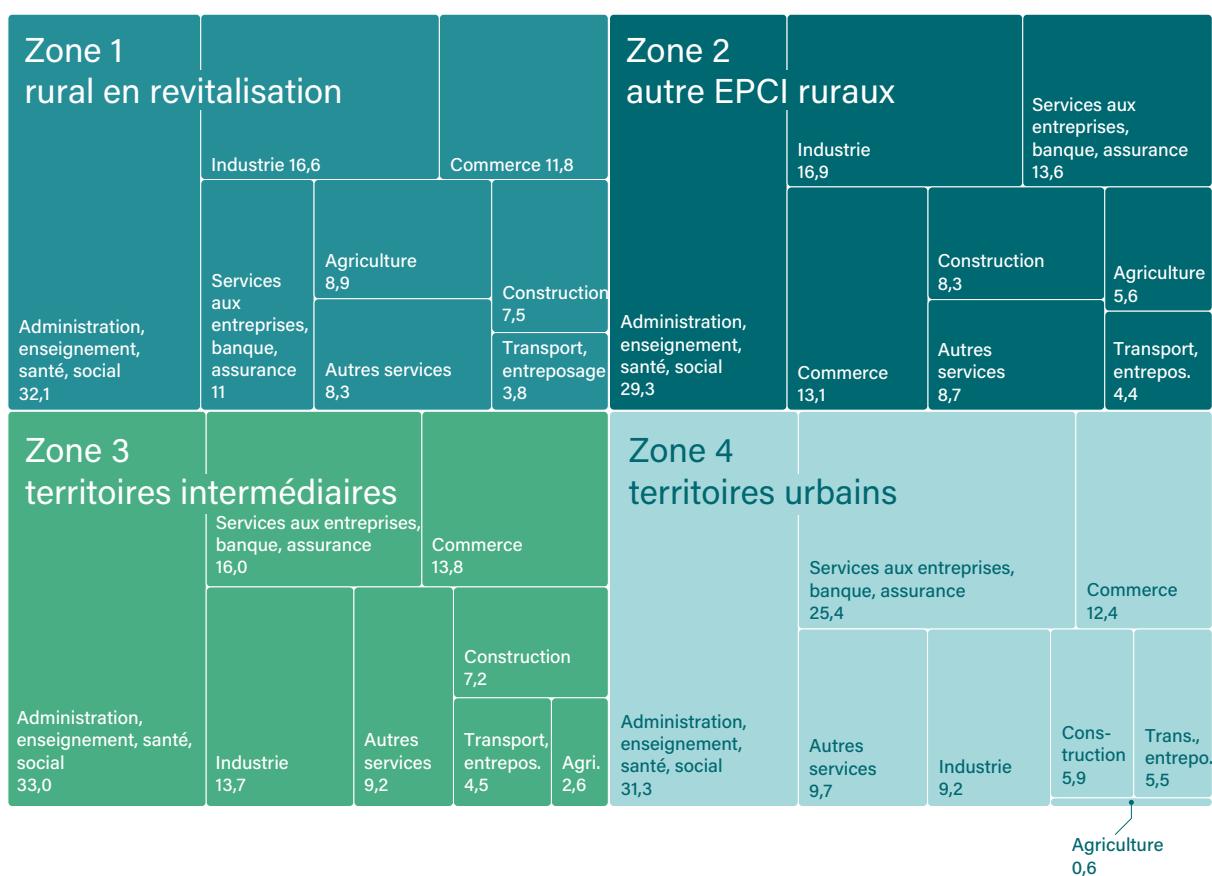
LE PROFIL DES EMPLOIS EN RURALITÉ : AGRICULTURE, INDUSTRIE ET CONSTRUCTION SURREPRÉSENTÉS

Toute analyse de transformation des emplois dans les territoires doit s'appuyer sur une analyse de contexte, présentant la dynamique préalable en matière d'emploi. L'Observatoire France Travail a étudié, pour le compte de l'étude partenariale, plusieurs caractéristiques liées aux territoires ruraux.

Ces données s'appuient sur la typologie des territoires retenue, et présentée en partie méthodologie. La répartition des emplois par secteur et par type de territoire est présentée ci-dessous.

Répartition des emplois par type de territoire et par secteur — données 2022 (en %)

Source : Insee, recensement de population, 2022 au lieu de travail



Les territoires ruraux, en zones 1 (EPCI ruraux à fort enjeu de revitalisation) et 2 (EPCI ruraux à moindre enjeu de revitalisation) [1], connaissent ainsi plusieurs spécificités en matière d'emploi, avec en particulier :

- Une surreprésentation des secteurs de l'agriculture (de manière plus marquée en zone 1), de l'industrie et de la construction ;
- Une sous-représentation des services aux entreprises, banques et assurances, et dans une moindre mesure, des emplois liés aux transports.

En matière d'industrie, la sur-représentation concerne en particulier l'industrie agro-alimentaire.



© Nabil El Boustani — Unsplash

Répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle et par type de territoire (en %)

Source : Insee, recensement de population, 2022 au lieu de travail

Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Zone 1 Rural en revitalisation	5,7	9,6	9,4	21,7	26,7	26,9
Zone 2 Autre EPCI ruraux	3,0	9,2	11,4	23,9	26,0	26,6
Zone 3 Territoires intermédiaires	1,3	7,9	13,8	26,9	27,9	22,2
Zone 4 Territoires urbains	0,3	5,8	24,9	27,4	25,7	15,9
Ensemble	1,4	6,9	20,2	26,2	26,1	19,2

1 Leur définition est présentée ci-avant, en partie méthodologie de l'étude

En termes de catégories socioprofessionnelles, les territoires ruraux comportent une surreprésentation d'agriculteurs, artisans, commerçants et ouvriers, et une moindre proportion de cadres, professions intellectuelles et intermédiaires (en particulier en zone 1).

Répartition de la population de 15 à 64 ans non scolarisée par type de diplôme (en %)

Source : Insee, recensement de population au lieu de résidence – 2022

Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Aucun diplôme A	Brevet des collèges B	CAP-BEP C	Bac D	Bac+2 E	Bac+3, +4 F	Bac+5 ou plus G
Zone 1 Rural en revitalisation	13,6	5,2	31,6	22,0	12,8	8,7	6,2
Zone 2 Autre EPCI ruraux	10,4	4,2	29,0	22,1	15,2	10,5	8,6
Zone 3 Territoires intermédiaires	12,5	4,4	26,5	21,0	14,4	11,0	10,2
Zone 4 Territoires urbains	13,5	4,0	19,4	18,8	12,9	12,5	18,9
Ensemble	12,9	4,3	23,6	20,1	13,5	11,4	14,3

Le profil moyen des diplômes est également distinct entre type de territoires, avec une population de niveaux CAP-BEP surreprésentée en milieu rural, et une sous-représentation des diplômés Bac +5 ou plus par rapport aux territoires urbains.



DYNAMIQUES D'EMPLOIS EN RURALITÉ : UN TAUX DE CHÔMAGE PLUS FAIBLE, UNE DYNAMIQUE D'EMPLOIS DÉFAVORABLE

Taux de chômage, âge et répartition par sexe des actifs en emploi, suivant les territoires (en %)

Source : Insee, recensement de population, 2022, lieu de résidence

Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Part des chômeurs parmi les actifs*	Personnes de moins de 30 ans dans l'emploi	Personnes de plus de 50 ans dans l'emploi	Part des femmes en emploi
Zone 1 – rural en revitalisation	10,8	16,9	35,2	47,4
Zone 2 – autre EPCI ruraux	8,8	16,9	32,4	48,0
Zone 3 – territoires intermédiaires	11,3	17,8	33,2	48,6
Zone 4 – territoires urbains	12,7	21,2	29,8	48,8
Ensemble	11,6	19,5	31,4	48,5

* Le taux de chômage mesuré par le recensement est plus élevé que celui établi selon les critères du BIT.

De manière générale, les territoires ruraux présentent un taux de chômage plus faible (même s'il est plus élevé dans les territoires les plus fragiles de la zone 1, notamment dans certaines régions comme les Hauts-de-France et la région Grand Est).

On y constate également une part des actifs de plus de 50 ans en emploi plus importante que dans les territoires urbains (en particulier, là aussi, dans le rural à plus forte fragilité). La part des femmes dans l'emploi est peu variable entre type de territoire.

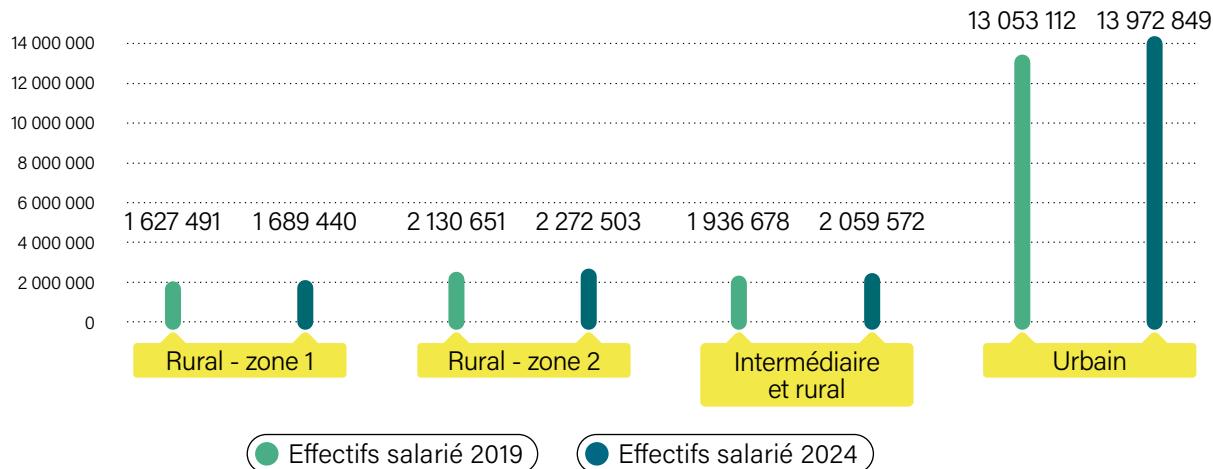
On observe également une part plus importante de demandeurs d'emploi à activité réduite, et un taux de présence en emploi durable proche de la moyenne générale pour les territoires fragiles. Ces indicateurs révèlent qu'une partie des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi assez précaire dans les territoires ruraux fragiles.

Par ailleurs, les données mises en perspective pour l'étude font émerger des dynamiques contrastées en matière d'emploi, avec une tendance nettement moins favorable pour les territoires ruraux les plus fragiles (voir graphique ci-contre). La dynamique d'emplois est, en revanche, proche entre les trois autres zones (rural hors revitalisation, urbain intermédiaire à forte proportion de population rurale, reste des territoires urbains). Cela révèle une hétérogénéité forte dans les dynamiques des territoires de la ruralité. Voir graphiques page suivante.



Effectifs salariés 2019-2024 et variation par type d'EPCI, tous secteurs confondus

Source : Analyse des données pour l'étude – Centre Études & Data du Groupe Alpha



L'évolution de l'emploi en général est variable suivant les types de territoires, y compris entre EPCI ruraux (voir graphique ci-dessous).

Cette distinction est également marquée (voir page suivante) pour les secteurs identifiés comme clés pour la transition écologique par le Secrétariat général à la planification écologique (industrie, agriculture, bâtiment, énergie, mobilités en particulier) [1].

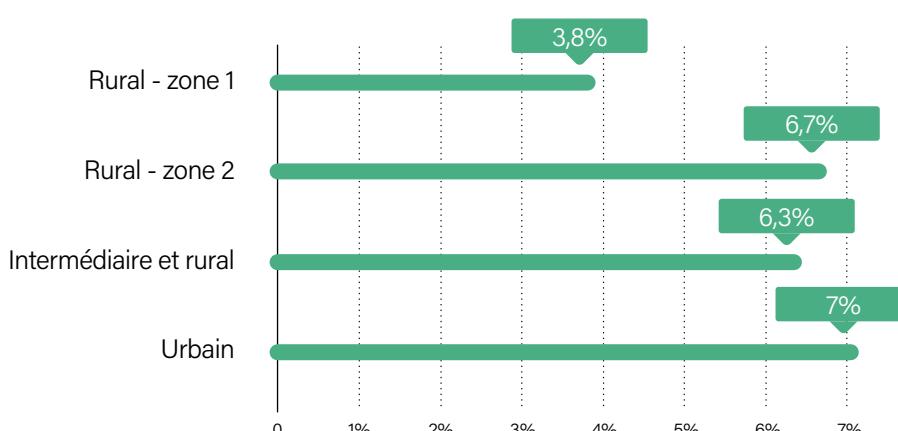
Dans ces secteurs, entre 2019 et 2024, l'emploi a augmenté dans tous les types d'EPCI. Cette augmentation était moins marquée dans les zones rurales — zone 1 (1 % d'augmentation).

Par type d'EPCI, la majorité des emplois a augmenté dans les zones urbaines, avec une hausse correspondant à 171 461 emplois nets.

Évolution récente des emplois par territoire et dans l'ensemble des secteurs d'activité

↳ Croissance d'emploi selon le type d'EPCI (2019-2024)

Source : Analyse des données pour l'étude – Centre Études & Data du Groupe Alpha

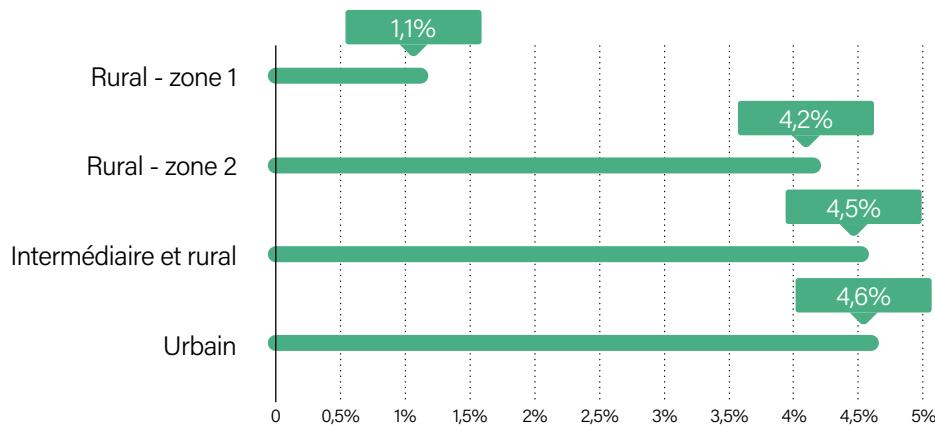


1 Voir partie méthodologique pour plus de précision à ce sujet

Évolution des emplois par territoire et dans les secteurs prioritaires de la planification écologique

↓ Croissance d'emploi selon le type d'EPCI (2019-2024)

Source : Analyse des données pour l'étude – Centre Études & Data du Groupe Alpha



De manière assez paradoxale pourtant, l'emploi est une préoccupation pour les électeurs des bourgs ruraux, mais loin d'être en tête des priorités [1]. L'étude n'a pu creuser ici l'analyse, mais le taux de chômage inférieur à la moyenne dans ces territoires et la démographie doivent en partie expliquer ces questions.

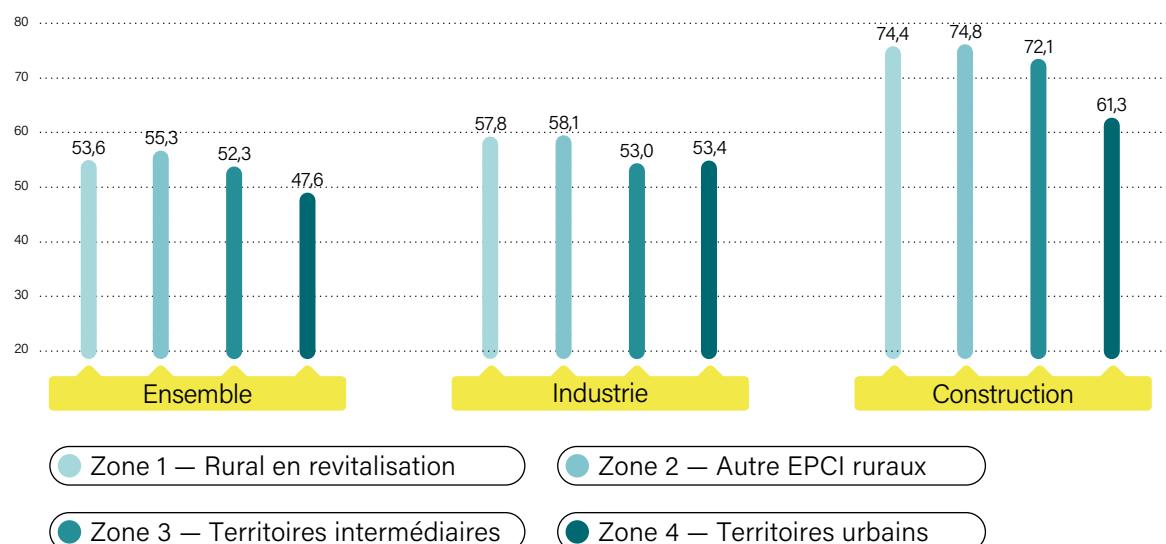
1 Voir : Observatoire de la ruralité enquête auprès des français résidant en zone rurale – novembre 2025 – Sondage IPSOS BVA pour l'AMRF

DES RECRUTEMENTS DÉLICATS EN TERRITOIRE RURAL : DES TENSIONS NOTAMMENT IDENTIFIÉES DANS PLUSIEURS SECTEURS- CLÉS POUR LA TRANSITION

Malgré cette évolution moins favorable des emplois en territoire rural, la part des recrutements identifiés comme difficiles est plus élevée, et assez nettement, au sein des territoires ruraux (surtout en comparaison avec les territoires urbains) ; c'est particulièrement le cas dans les secteurs stratégiques pour la planification du bâtiment et de l'industrie.

Projets de recrutement en 2025 jugés difficiles par secteur et par type de territoire

Source : France Travail, BMO 2025



Cette situation renvoie à d'autres difficultés de recrutement structurelles, en France, et peut s'expliquer spécifiquement en territoire rural, par la relative faiblesse du taux de chômage moyen, ainsi que par des freins spécifiques à l'accès à l'emploi (difficultés d'accès à la mobilité, disponibilité moindre des services à la population, comme la garde d'enfants), l'éloignement des structures de formation et une moindre adéquation des compétences disponibles du fait des niveaux de formation moyens. Les retours d'analyses des acteurs sont convergents sur ces points.

Ces facteurs sont notamment analysés par France travail dans le cadre de l'enquête sur les besoins en main d'œuvre. Dans sa dernière édition, les difficultés rencontrées par les territoires ruraux pour le recrutement sont clairement mises en perspective : « des rémunérations trop faibles ou insuffisamment attractives sont

citées par 41% des employeurs. Cette raison est davantage avancée dans l'agglomération parisienne ou, au contraire, dans l'espace rural ». « L'accès au lieu de travail » est cité par les employeurs, comme une difficulté pour le recrutement, « avec des valeurs maximales dans l'espace rural ». En revanche, « la concurrence entre entreprises est moins citée dans l'espace rural ». [1]

Lorsqu'on analyse de manière détaillée la part des recrutements jugés difficiles par les employeurs, pour plusieurs métiers essentiels à transition écologique, les données de tension sont confirmées (voir double page suivante).

¹ Publication de France Travail – ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES – Avril 2025 – Enquête besoins en main-d'œuvre Baisse des projets de recrutement et des difficultés de recrutement en 2025



Part des recrutements jugés difficiles pour certains métiers de la transition

Source : France Travail, BMO 2025

Zone	Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Libellé famille professionnelle	Part des recrutements jugés difficiles - 2025 (en pourcentage)
1	Rural en revitalisation	A1X40 Maraîchers et horticulteurs	54,3
2	Autre epci ruraux	A1X40 Maraîchers et horticulteurs	52,7
3	Territoires intermédiaires	A1X40 Maraîchers et horticulteurs	60,2
4	Territoires urbains	A1X40 Maraîchers et horticulteurs	49,2
1	Rural en revitalisation	B1X31 Maçons qualifiés	84,0
2	Autre epci ruraux	B1X31 Maçons qualifiés	80,1
3	Territoires intermédiaires	B1X31 Maçons qualifiés	78,8
4	Territoires urbains	B1X31 Maçons qualifiés	66,3
1	Rural en revitalisation	B1X33 Charpentiers (métal et bois)	83,5
2	Autre epci ruraux	B1X33 Charpentiers (métal et bois)	83,4
3	Territoires intermédiaires	B1X33 Charpentiers (métal et bois)	78,0
4	Territoires urbains	B1X33 Charpentiers (métal et bois)	73,8
1	Rural en revitalisation	B1X34 Couvreurs	88,6
2	Autre epci ruraux	B1X34 Couvreurs	90,9
3	Territoires intermédiaires	B1X34 Couvreurs	87,3
4	Territoires urbains	B1X34 Couvreurs	72,1
1	Rural en revitalisation	B2X30 Ouvriers en pose et décoration de revêtements	68,5
2	Autre epci ruraux	B2X30 Ouvriers en pose et décoration de revêtements	72,1
3	Territoires intermédiaires	B2X30 Ouvriers en pose et décoration de revêtements	75,2
4	Territoires urbains	B2X30 Ouvriers en pose et décoration de revêtements	61,5
1	Rural en revitalisation	B2X31 Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	80,0
2	Autre epci ruraux	B2X31 Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	75,9
3	Territoires intermédiaires	B2X31 Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	69,6
4	Territoires urbains	B2X31 Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	72,6
1	Rural en revitalisation	B2X32 Ouvriers en électricité du bâtiment	77,9
2	Autre epci ruraux	B2X32 Ouvriers en électricité du bâtiment	72,6
3	Territoires intermédiaires	B2X32 Ouvriers en électricité du bâtiment	71,0
4	Territoires urbains	B2X32 Ouvriers en électricité du bâtiment	61,2
1	Rural en revitalisation	B2X33 Plombiers chauffagistes	77,3
2	Autre epci ruraux	B2X33 Plombiers chauffagistes	78,5
3	Territoires intermédiaires	B2X33 Plombiers chauffagistes	74,5
4	Territoires urbains	B2X33 Plombiers chauffagistes	63,7

Zone	Type de territoire dans le cadre de l'étude (par EPCI)	Libellé famille professionnelle	Part des recrutements jugés difficiles - 2025 (en pourcentage)
1	Rural en revitalisation	B2X36 Ouvriers en peinture en bâtiment	61,8
2	Autre epci ruraux	B2X36 Ouvriers en peinture en bâtiment	75,2
3	Territoires intermédiaires	B2X36 Ouvriers en peinture en bâtiment	68,8
4	Territoires urbains	B2X36 Ouvriers en peinture en bâtiment	46,8
1	Rural en revitalisation	B2X38 Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	76,9
2	Autre epci ruraux	B2X38 Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	75,5
3	Territoires intermédiaires	B2X38 Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	67,6
4	Territoires urbains	B2X38 Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	70,7
1	Rural en revitalisation	B6X71 Techniciens experts et chargés d'études du BTP	n.d.
2	Autre epci ruraux	B6X71 Techniciens experts et chargés d'études du BTP	77,3
3	Territoires intermédiaires	B6X71 Techniciens experts et chargés d'études du BTP	77,8
4	Territoires urbains	B6X71 Techniciens experts et chargés d'études du BTP	67,2
1	Rural en revitalisation	B6X73 Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP	71,8
2	Autre epci ruraux	B6X73 Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP	79,0
3	Territoires intermédiaires	B6X73 Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP	73,9
4	Territoires urbains	B6X73 Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP	65,6
1	Rural en revitalisation	G0A40 Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	80,6
2	Autre epci ruraux	G0A40 Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	79,8
3	Territoires intermédiaires	G0A40 Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	79,6
4	Territoires urbains	G0A40 Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	74,8
1	Rural en revitalisation	G0A41 Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	79,7
2	Autre epci ruraux	G0A41 Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	79,2
3	Territoires intermédiaires	G0A41 Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	78,3
4	Territoires urbains	G0A41 Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	79,2
1	Rural en revitalisation	J3X41 Conducteurs de transport en commun sur route	78,7
2	Autre epci ruraux	J3X41 Conducteurs de transport en commun sur route	80,6
3	Territoires intermédiaires	J3X41 Conducteurs de transport en commun sur route	73,3
4	Territoires urbains	J3X41 Conducteurs de transport en commun sur route	64,2

02. 100 000 emplois de la transition éco-logique à pourvoir dans les territoires ruraux

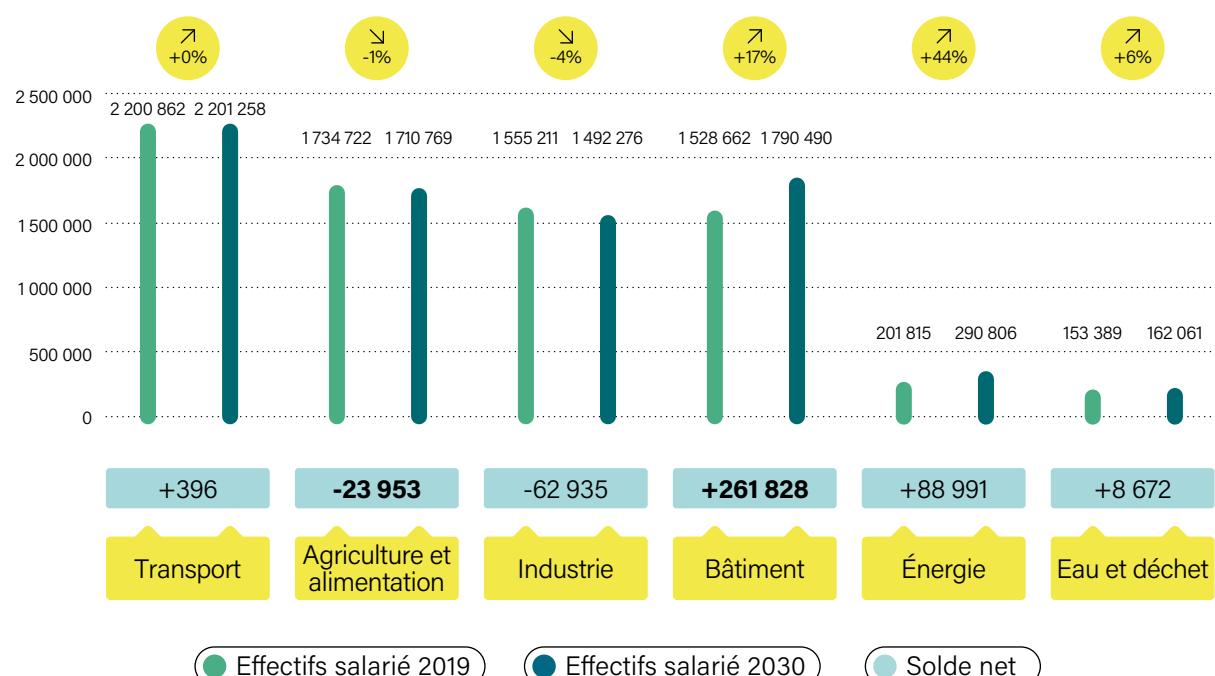
UN POTENTIEL D'EMPLOIS IDENTIFIÉ POUR TOUS LES TERRITOIRES, Y COMPRIS EN ZONE RURALE

Partant de l'analyse posée au plan national du potentiel et du besoin d'emplois pour « faire » la transition écologique, l'étude avait pour premier objectif de calculer le potentiel d'emplois par typologie de territoire, en particulier en territoire rural.

Elle s'appuie pour ce faire sur les hypothèses retenues dans le cadre national de la planification écologique [1] pour calculer les projections en emplois pour les territoires ruraux [2]. Elle repose en particulier sur les hypothèses d'évolutions sectorielles retenues dans ce cadre (voir graphique ci-dessous). Ces hypothèses ont ensuite été appliquées aux données d'emplois dans les territoires concernés (voir à ce sujet la partie méthodologique).

Projection d'emplois par secteur dans le cadre du scénario de base de la planification écologique

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



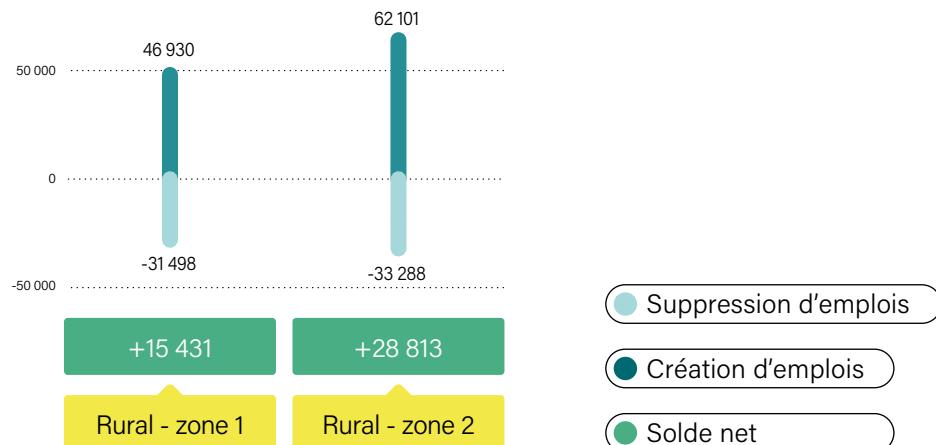
1 Voir la Stratégie emplois-compétences déjà citée : <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/df0f4182ce4d0e71f75a915e68ed32f233c82b35.pdf>
 2 Nota : il s'agit d'une approche, à la connaissance des auteurs, inédite, à partir d'une typologie de territoire.

→ Grâce à la planification écologique, plus de 100 000 emplois salariés du secteur privé pourraient être créés d'ici à 2030 dans les territoires ruraux (selon les calculs du Centre Études & Data du Groupe Alpha).

Cela concerne les secteurs-clés de la transition. En parallèle, les scénarios retenus projettent dans certains secteurs la diminution d'environ 65 000 emplois, le solde net s'établissant à près de 44 000 emplois.

Bilan projeté des emplois pour les EPCI ruraux dans le cadre de la planification écologique (scénario de base)

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Ce résultat est à mettre en perspective avec les dynamiques existantes de l'emploi, qui s'avèrent hétérogènes et moins favorables pour les territoires ruraux en revitalisation, en particulier pour les secteurs prioritairement identifiés (voir chapitre précédent).

Ainsi, la transition écologique représente un potentiel d'emplois dans des territoires marqués par une dynamique d'emploi défavorable.



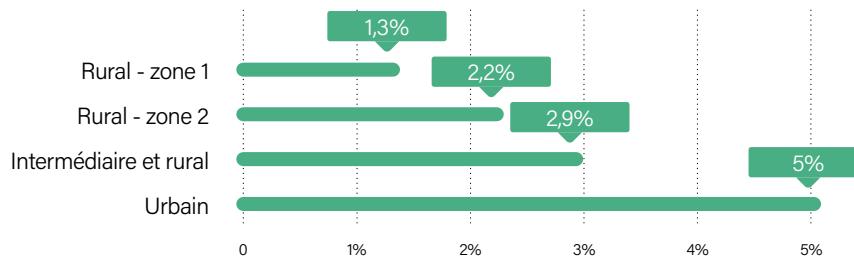
Les résultats de l'étude permettent par ailleurs de mettre en valeur une hétérogénéité de trajectoire d'emplois entre les typologies de territoires : la surreprésentation de l'agriculture et de l'industrie dans les territoires ruraux conduisent à des projections d'emploi plus défavorables dans ces territoires par rapport aux territoires urbains [1].

La transition écologique devrait créer 445 062 emplois, tandis que 172 064 emplois seront supprimés, ce qui représente un solde net positif de 272 998 emplois sur la période 2019-2030. Ce solde positif sera principalement visible sur les territoires urbains. Mais des gains en emplois sont escomptés dans les EPCI ruraux.

1 Nota : en respectant l'approche méthodologique définie en préambule, les projections reposent ici sur les hypothèses que la croissance de l'emploi par secteur serait homogène dans chaque territoire. La base d'emploi est par ailleurs partielle et n'intègre pas la fonction publique. L'étude vise à apporter un éclairage au débat, et appelle à des développements sectoriels plus détaillés et territorialisés.

Croissance nette potentielle des emplois par typologie de territoires pour les secteurs de la planification écologique (scénario de base)

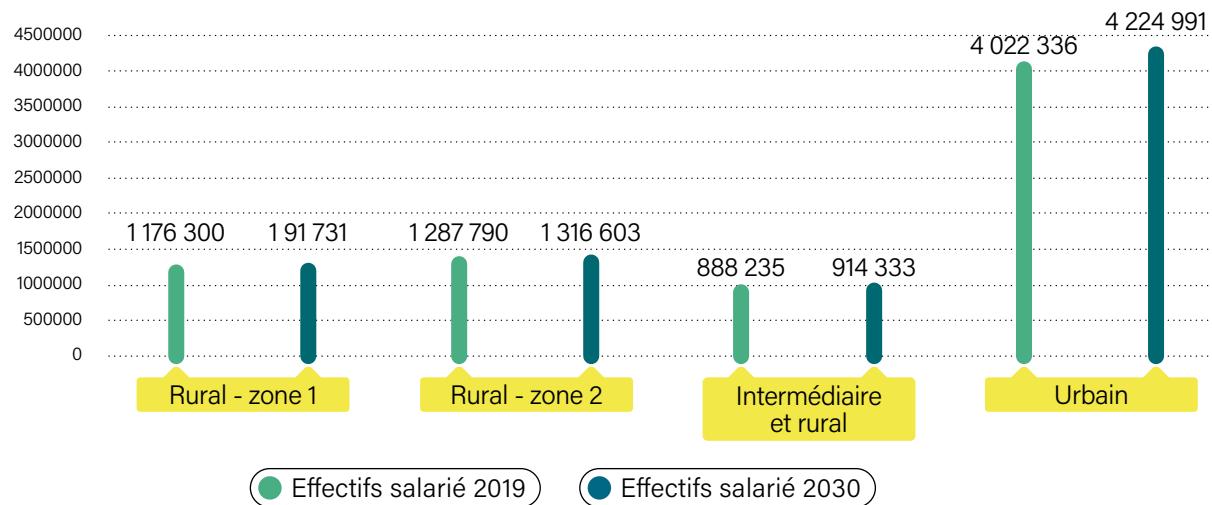
Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Par type d'EPCI, la majorité des emplois sera générée dans les territoires urbains, avec une augmentation de 5 % des effectifs par rapport à 2019. Cette hausse de 5 % correspond à 202 655 emplois nets.

Projection d'emplois par type de territoire dans le cadre du scénario de base de la planification écologique

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



La deuxième plus forte augmentation des effectifs se situe dans les zones intermédiaire et rural, avec une hausse de 3 % entre 2019 et 2030, ce qui correspond à une augmentation de 28 813 emplois.

Les ratios d'évolutions d'emplois retenus pour l'agriculture dans le cadre de la planification écologique, légèrement défavorables en volume, ont un impact. D'autres scénarios sont cependant possibles, ainsi que le portent divers acteurs (voir par ailleurs nos propositions en partie 3).

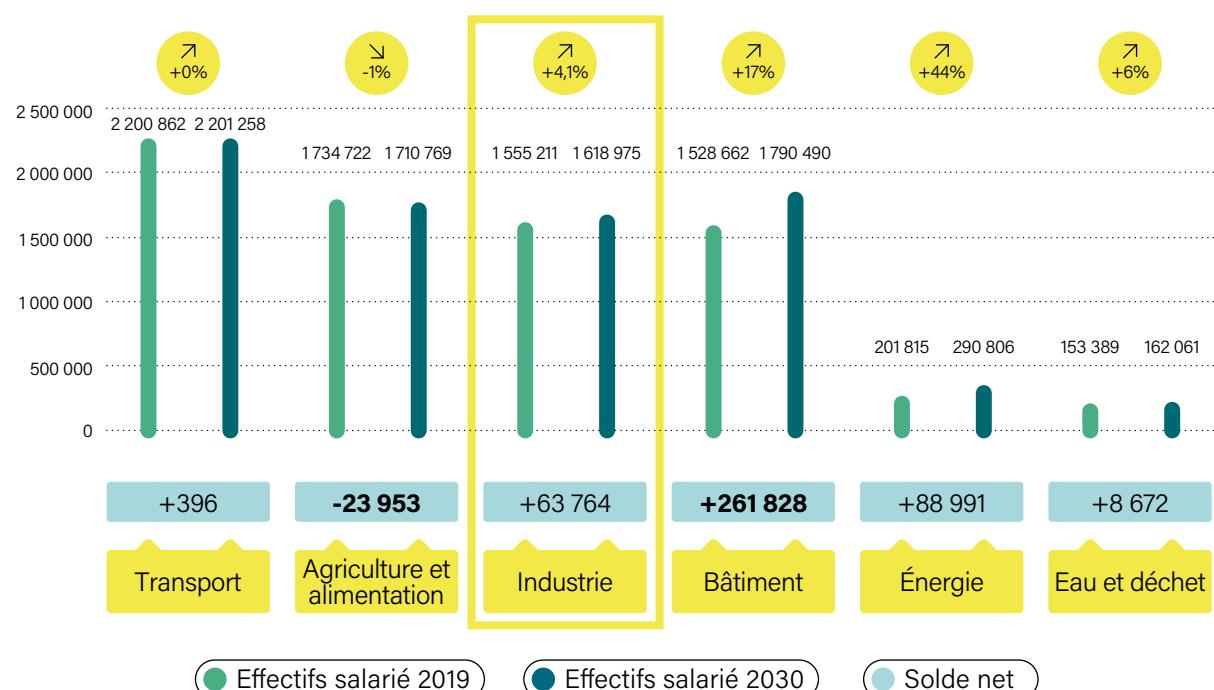
L'HYPOTHÈSE D'UN SCÉNARIO VOLONTARISTE : UNE DYNAMIQUE D'EMPLOIS DÉPENDANTE DES DYNAMIQUES INDUSTRIELLES, NOTAMMENT EN TERRITOIRE RURAL

Le scénario général des emplois de la planification écologique intègre une forte incertitude sectorielle, en particulier pour le secteur de l'industrie : dans le cadre du scénario optimiste, un potentiel bénéfice net en emplois est identifié (à 290 000 emplois dans une hypothèse maximaliste [1]). Le scénario présenté ci-avant s'appuie sur l'hypothèse prudentielle, basse, de diminution du secteur.

Si on applique dans le cadre de cette étude un scénario de réindustrialisation plus volontariste [2], toutes choses égales par ailleurs, on obtient un potentiel d'emplois plus significatif encore : ce second scénario part d'une hypothèse moyenne (et non basse, ou prudentielle, comme retenue ci-avant), au regard des hypothèses de la stratégie emplois-compétences portée par le SGPE, pour le périmètre de l'industrie (voir graphique ci-dessous).

Projection d'emplois par secteur dans le cadre du scénario industriel plus volontariste.

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



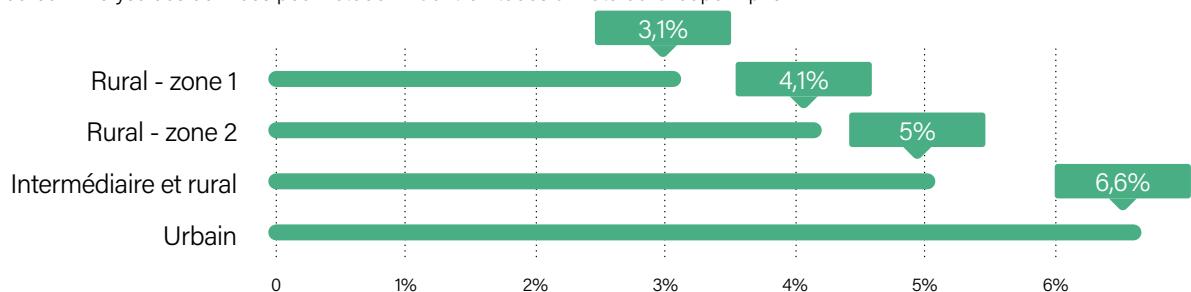
1 Voir la stratégie emplois-compétences de la planification écologique – page 7 : <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/dff0f4182ce4d0e71f75a915e68ed32f233c82b35.pdf>

2 Hypothèse : application aux secteurs industriels concernés par le périmètre de la stratégie emplois-compétences de la planification écologique d'un ratio d'évolution d'emplois moyen, entre les scénarios hauts et bas de la stratégie pour l'industrie.

En appliquant ce scénario, la croissance d'emplois est nettement plus homogène entre les zones territoriales, et nettement plus avantageuse, donc, pour les territoires ruraux les plus fragiles (voir graphiques ci-dessous).

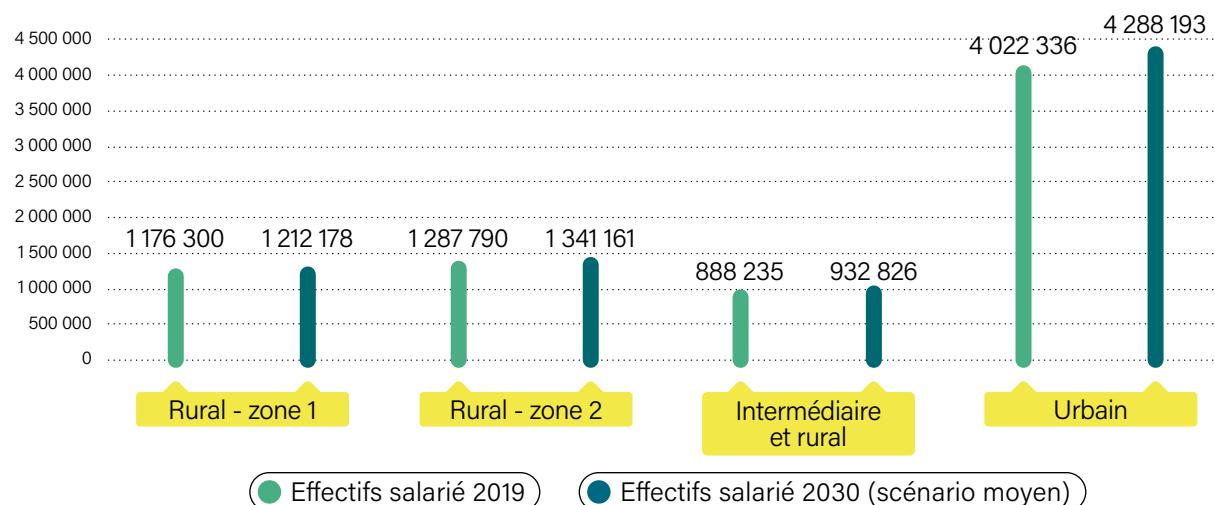
Croissance d'emploi selon le type d'EPCI (2019 – 2030, scénario volontariste pour l'industrie)

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Projection d'emplois par type de territoire dans le cadre du scénario industriel plus volontariste

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Comme on le démontre par ailleurs en partie 1.3 sur la rénovation énergétique du bâtiment, les emplois de la transition écologique ne sont donc pas une donnée a priori ; ils sont à considérer de manière dynamique, résultent d'ambition politique, d'un projet de territoire et de dynamiques économiques en partie exogènes.





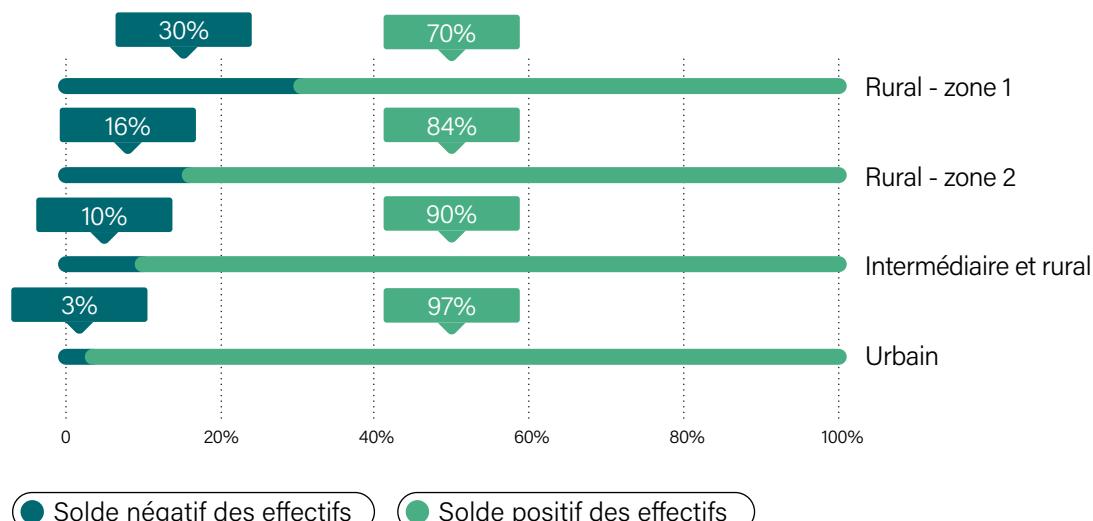
© Lucas Gallone — Unsplash

UNE GRANDE MAJORITÉ DE TERRITOIRES RURAUX BÉNÉFICIAIRES EN EMPLOIS AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre du scénario de départ (prudentiel pour l'industrie), 84 % des territoires de la zone 2 et plus des 2/3 des territoires ruraux les plus fragiles (zone 1) seraient « gagnants » en emploi avec la planification écologique [1].

Part des territoires enregistrant une hausse ou une baisse nette de leurs effectifs selon le type d'EPCI (scénario de base)

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



1 Nous n'avons pas souhaité publier ici une cartographie des territoires concernés, l'approche étant d'abord globale, à partir de la typologie d'ensemble des territoires. Cette cartographie et les projections associées peuvent être transmises sur demande.

Volume d'emplois perdus et créés selon le type d'EPCI – Scénario de base

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Un focus est nécessaire sur les territoires perdant en emplois. Ils concernent, pour les territoires ruraux, en particulier les territoires à forte intensité en emplois agricoles ou industriels.

Ces projections requièrent donc une attention particulière pour les territoires fragiles, que l'on retrouve dans le cadre de la politique publique Territoire d'industrie (voir parties 2 et 3, notamment). La logique de politique de péréquation et de soutien à la résilience des territoires les plus exposés aux mutations en cours se pose et doit faire l'objet d'une attention particulière [1].

En lien avec les enjeux d'acceptabilité de la transition, ce diagnostic constitue un point d'alerte, qui gagnerait à être analysé dans le détail ; il résonne également sur ce point avec l'analyse récente, publiée par l'Institut Terram et le Project Tempo.

« Dans les territoires fragilisés économiquement, beaucoup ont le sentiment que la transition leur est imposée, alors qu'ils n'en sont ni les premiers responsables, ni les principaux bénéficiaires. Ce ressentiment n'est pas une contestation de l'écologie en soi, mais une critique de sa mise en œuvre, vécue comme inégalitaire. [2] »

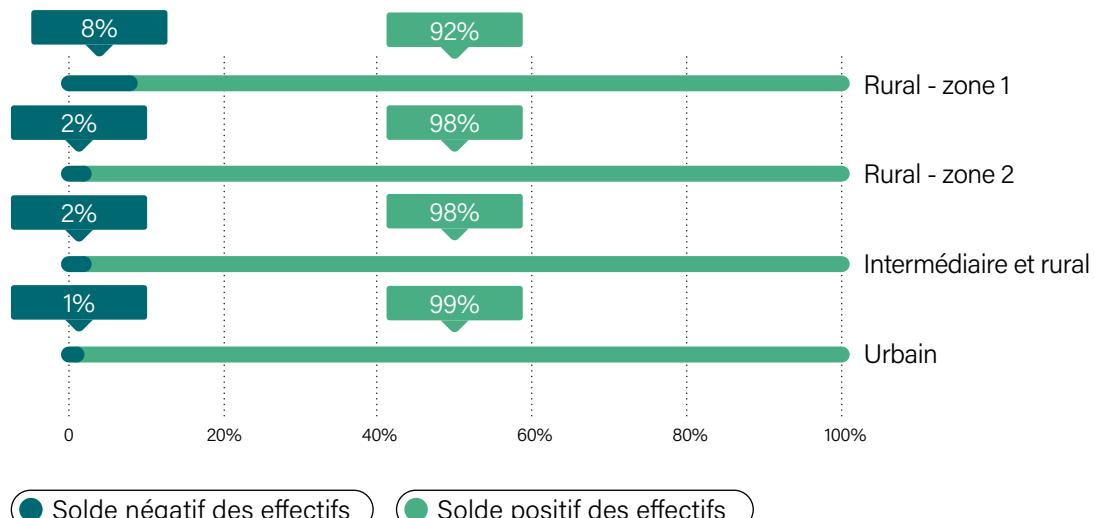
Le scénario plus volontariste pour l'emploi industriel conduit à un résultat logiquement nettement plus favorable : plus de 90 % des zones rurales en revitalisation seraient ainsi gagnantes en termes d'emploi. On le verra par la suite (parties 2 et 3 de l'étude), les enjeux des politiques de réindustrialisation et de mobilisation pour l'emploi et les compétences associées sont importants, en particulier pour ces territoires.

1 Voir partie 3 – ces constats croisent en partie l'analyse du Réseau Action Climat sur la politique de transition juste en soutien des territoires : <https://reseauactionclimat.org/fonds-de-transition-juste-un-outil-cle-pour-accompagner-la-transition-des-emplois/>

2 « Saisir les enjeux environnementaux par les territoires » – Project Tempo & Institut Terram – Antoine Bristielle – Juin 2025

Taux des territoires enregistrant une hausse ou une baisse nette de leurs effectifs selon le type d'EPCI — Scénario volontariste pour l'industrie

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Volume d'emplois perdus et créés selon le type d'EPCI — Scénario volontariste pour l'industrie

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Au-delà de l'industrie, deux autres secteurs surreprésentés en territoires ruraux par rapport à la moyenne devraient voir leurs hypothèses discutées, à la fois au plan national et local (sur ce dernier point, voir la partie 3 de l'étude) le bâtiment et l'agriculture.

L'étude traite spécifiquement (dans la sous-partie suivante) des potentiels d'emploi pour le secteur du bâtiment. Pour l'agriculture, l'incertitude entre les scénarios est également assez nette, la trajectoire pour l'emploi agricole dépendant en particulier du modèle agricole à venir. Le scénario d'emplois ici retenu s'appuie sur l'hypothèse (retenue pour la planification écologique) d'une diminution assez maîtrisée de l'emploi agricole,

mais avec un périmètre élargi par rapport à la stratégie SGPE, puisque l'étude intègre ici l'emploi non-salarié, avec les données MSA. Cela donne donc une trajectoire d'emplois, en volume, plus défavorable. Or, un modèle agricole plus favorable à la transition écologique est plus intense en emploi [1]. Les logiques qui s'appliquent à l'industrie (ci-avant) ou au bâtiment (ci-après) sont donc transposables, au moins partiellement au secteur agricole : pousser l'ambition écologique serait ainsi plus favorable à l'emploi agricole, et donc à l'emploi en zone rurale.

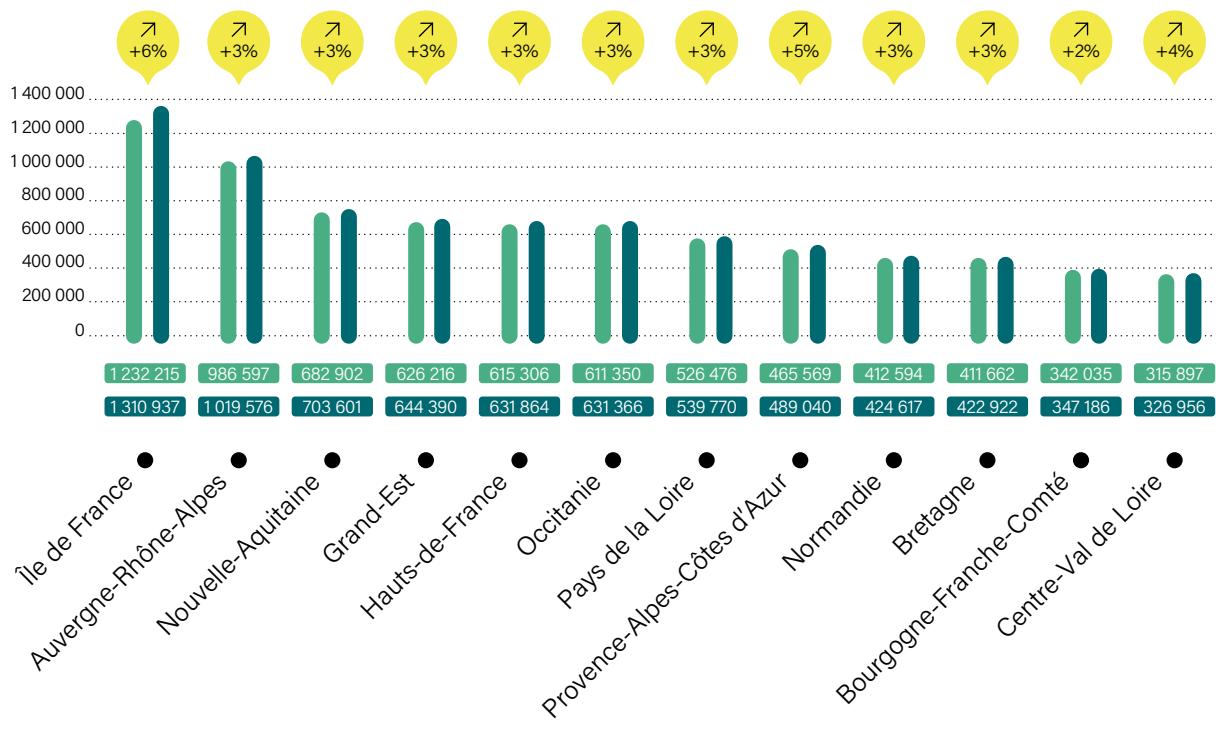
1 Voir à ce sujet notamment les travaux de l'IDDR, du Shift Project ou dans le cadre du projet AFTERRES.

DES GAINS EN EMPLOIS DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS, DE NOMBREUX SOUS-SECTEURS À DYNAMIQUE D'EMPLOIS POSITIVE

L'analyse a également permis de présenter les résultats par région (tout EPCI confondus) et par sous-secteurs : l'ensemble des régions bénéficie d'un gain en emplois dans le cadre de la planification écologique.

Projection des évolutions d'emplois pour les secteurs prioritaires de la planification écologique par Région — Scénario de base

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha



Effectifs salariés 2019

Projections à 2030

Plusieurs sous-secteurs sont nettement bénéficiaires en emplois, suivant ces hypothèses (dans le cadre du scénario de base).

Les secteurs présentant des créations d'emploi, selon le type d'EPCI — Scénario de base

Source : Analyse des données pour l'étude — Centre Études & Data du Groupe Alpha

Sous-secteurs	Rural Zone 1	Rural Zone 2	Intermédiaire et rural	Urbain	Total général
Rénovation	32 746	45 577	33 622	175 218	287 162
Électricité	8 355	9 628	8 847	53 013	79 843
Transport ferroviaire de voyageurs	308	416	1 539	20 670	22 932
Industrie agroalimentaire	2 826	2 949	1 458	5 114	12 346
Gaz et chaleur	132	370	593	9 902	20 997
Transport routier de voyageurs, longue distance	1 394	1 590	1 219	6 468	10 672
Transport routier de voyageurs, courte distance	53	76	306	7 270	7 704
Déchet	534	786	840	3 790	5 950
Fret fluvial et maritime	24	63	106	2 920	3 113
Eau	207	302	317	1 896	2 721
Forêt et bois	342	332	124	234	1 032
Fret ferroviaire	10	12	23	544	589

Les secteurs présentés ci-dessus enregistrent des créations nettes d'emploi à l'horizon 2030. Ces créations se concentrent principalement dans les zones urbaines.

→ **Clé de lecture : Le secteur qui connaît la plus forte augmentation d'effectifs est celui de la rénovation, avec 287 162 emplois nets. Parmi ces créations, 175 218 emplois proviennent des territoires urbains.**

Au-delà des hypothèses de planification écologique, nous avons tenu à explorer des hypothèses, volontaristes, en matière d'écologie et d'impact sur l'emploi, dans le secteur de la rénovation énergétique. Il s'agissait ainsi, pour ces activités, de vérifier le lien entre dynamique d'emplois et ambition de transition.

03. Focus sur la rénovation énergétique : 250 000 emplois à horizon 2050 avec une ambition renforcée et durable

Il s'agit ici d'appliquer un cadre d'ambition rehaussé, avec un horizon plus large (à 2050, l'horizon de la neutralité carbone), et dans un secteur particulier, avec un exercice de simulation en matière d'emplois, pour les territoires retenus. La typologie de territoires est la même.

L'institut négaWatt a sélectionné les territoires ruraux, des zones 1 et 2 [1]. Les hypothèses du calcul sont les suivantes : il s'agirait de rénover au niveau bâtiment basse consommation (BBC) l'ensemble de notre parc de bâtiments d'ici 2050 dans ces territoires, comme nous y invite le code de l'énergie (article L100-4-7).

Dans ce cas, pour l'ensemble des intercommunalités rurales :

- Il faudrait rénover annuellement 140 000 logements dans la zone 1 en 2030 ; 200 000 en 2050 ;
- Il faudrait rénover annuellement 130 000 logements dans la zone 2 en 2030 ; 190 000 en 2050 ;
- Il faudrait rénover chaque année 2,5 millions de m² de surface tertiaire (bureaux, gymnases, écoles, commerces ...) dans la zone 1 en 2030 ; 3 millions en 2050 ;
- Il faudrait rénover 3,2 millions de m² de surface tertiaire (bureaux, gymnases, écoles, commerces ...) dans la zone 2 en 2030 ; 3,8 millions en 2050.

À travers la mobilisation de l'outil ECLORE [2], l'analyse montre qu'un tel objectif de rénovation mobilise au global environ 100 000 emplois (salariés et non salariés) de la filière du bâtiment dans chaque zone en 2030 ; 130 000 (zone 1) et 125 000 (zone 2) en 2050.

Données France (Objectifs nationaux)	Données zone 1 (Objectifs nationaux)	Données Zone 2 (Objectifs nationaux)
Volume annuel de logements à rénover (2030)	741	139 835
Volume annuel de logements à rénover (2050)	1	201 800
Volume annuel de m ² de bureaux à rénover (2030)	25	2 574 615
Volume annuel de m ² de bureaux à rénover (2050)	32	3 255 198
Volume total ETP (2030)	494	102 353
Volume total ETP (2050)	639	130 860
		124 303

1 Sauf pour les EPCI de Guyane, non intégrés dans ECLORE.

2 Voir sa présentation en partie méthodologie de l'étude.

D'après l'outil ECLORE, les 8 métiers qui seraient les plus sollicités dans le cadre d'une telle ambition sont les suivants :

- 1 Façadier
- 2 Menuisier
- 3 Plâtrier – plaquiste
- 4 Ventiliste
- 5 Chauffagiste
- 6 Accompagnateur de la rénovation
- 7 Électricien
- 8 Étancheur air – plaquiste

Sur le secteur du bâtiment, l'étude confirme ainsi qu'une ambition plus forte en matière d'écologie est plus intense en emplois. La dynamique des projets de territoire engagés (voir partie 2) confirme cette analyse.



© Rawkkin — Unsplash

Synthèse de l'analyse des données

Les données croisées, à partir d'une typologie commune de territoires, permettent de souligner :

Des éléments de fragilité constatés au sein des territoires ruraux, et spécifiquement dans la zone 1, en dispositif de revitalisation ;

Cette fragilité porte spécifiquement sur les dynamiques défavorables d'emploi en particulier en zone de revitalisation ;

La transition écologique est porteuse d'un potentiel d'emplois sur les territoires ruraux et favorise des dynamiques d'emplois positives sur ces territoires ;

Une ambition rehaussée de transition écologique, appliquée au secteur de la rénovation du bâti, est synonyme de création d'emplois supplémentaires ;

Les mutations, synonymes de recomposition des emplois peuvent impliquer des destructions d'emplois et des territoires fragilisés, ce qui implique des dispositifs dédiés d'appui ciblé.



EMPLOI ET TRANSITION : DES TERRITOIRES RURAUX DÉJÀ MOBILISÉS, PARTOUT EN FRANCE

Partout en France, les initiatives locales portent la transition écologique en milieu rural. Elles incluent, de manière diversifiée, les thématiques emploi-compétences, et fabriquent ainsi localement des territoires de transition. L'étude met ici en avant quelques exemples, parmi d'autres.

Carte représentant les territoires, dont les initiatives pour l'emploi et la transition écologique sont présentées dans ce chapitre"



En Ardèche, une démarche d'ensemble pour répondre aux enjeux emplois-compétences dans le secteur du bâtiment

En Nord-Ardèche, l'engagement de l'Agence locale pour l'énergie sur les enjeux de rénovation énergétique est ancien. Dès 2011, le Pôle énergie avait mis les acteurs autour de la table, et notamment les fédérations des artisans et professionnels du bâtiment ou des filières des matériaux : CAPEB, FFB, interprofession du bois, CAUE, CCI ...

Le partenariat s'est élargi avec d'autres acteurs publics (État, via les DREETS et Département). Cela a posé la base d'une coopération locale et durable entre les acteurs sur les enjeux d'emploi associés aux objectifs de rénovation énergétique.

Une boîte à outils de formation des professionnels a émergé localement. Cela a permis d'engager les évolutions des pratiques des professionnels du secteur.

Un groupe de travail s'est constitué à l'issue de la première COP (Conférence des parties) de l'Ardèche initié par la préfecture. Son objectif est de territorialiser la planification écologique en Ardèche. Parmi les axes de travail, un objectif a été fixé : améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande en emplois qualifiés dans la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans le département, un Plan territorial de développement des compétences a été mis en place suite à un diagnostic partagé [1]. Il s'agit notamment d'accompagner les salariés dans leur parcours professionnel, en mettant en place une autre façon d'accompagner la montée en compétences, et en déployant des formations en situation de travail, ce qui nécessite un accompagnement dédié auprès des entreprises.

1 Dans le cadre d'un Engagement de développement de l'emploi et des compétences – dispositif EDEC.



À Ploërmel (Bretagne), un service de transport en commun qui crée de l'emploi ... et facilite l'accès à l'emploi

En centre-Bretagne, l'agglomération de Ploërmel a mis en place un réseau de transports en commun adapté à son territoire. L'intercommunalité est née en 2017, par la fusion de 4 EPCI. Ce territoire de 45 000 habitants comporte une partie assez urbaine au sud, et une partie plus rurale au nord. Un des enjeux d'aménagement concerne donc la connexion entre les deux parties du territoire.

Le projet de territoire a notamment été axé sur les mobilités. L'objectif était de décarboner les mobilités (en contexte de forte dépendance à la voiture), mais aussi de favoriser l'accès aux services, au travail (dans un territoire au taux de chômage faible), aux liens sociaux. Il s'agissait aussi de contribuer à irriguer la partie nord du territoire.

Une phase d'expérimentation a été mise en place, avec deux premières lignes de transport en commun. L'expérimentation a rencontré son public, en particulier auprès des jeunes et personnes âgées. En 2021, l'agglomération a décidé d'étendre son réseau avec un passage à 8 lignes régulières.

En matière de mobilités, l'agglomération s'est aussi engagée sur les mobilités actives, avec le développement du cycle. Pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes, un dispositif de location de scooters électriques a été mis en place, en particulier pour les apprentis ainsi que des dispositifs de locations de véhicules à coûts modérés. La mobilité en milieu rural, c'est aussi un accompagnement des habitants pour lever les freins à leur mobilité, grâce au RIV solidarités qui est un service de conseil personnalisé avec Wimoov.

Au total, entre la collectivité et son délégataire, 20 personnes œuvrent au quotidien pour le service de transport en commun de Ploërmel, avec notamment une dizaine de chauffeurs de cars ... qui facilitent l'accès à l'emploi sur le territoire : d'après les retours d'entreprises locales, l'ensemble de la politique de mobilité a permis de lever des blocages à l'embauche et de consolider les dynamiques d'emploi locales.

En parallèle, l'intercommunalité a travaillé sur le développement de l'offre de formation sur le territoire, en particulier dans le cadre du dispositif Territoire d'industrie. Un partenariat a été noué avec l'Université de Bretagne Sud pour développer une offre de formation sur le territoire afin de répondre aux besoins en compétences des salariés, dans le cadre d'un projet de territoire déployé à plusieurs niveaux.



© Ploërmel Communauté





**En Loire Atlantique :
une agglomération et
une intercommunalité
rurale portent un
projet pour l'emploi de
demain, qui mobilise les
professionnels de l'emploi**



**Dans les Mauges, un
territoire engagé pour les
énergies renouvelables,
l'économie circulaire ... et
une gouvernance favorisant
l'ingénierie locale**

En Loire Atlantique, dans le cadre de la démarche « Transitions et métiers de demain » [1], qui associe la ville et l'agglomération de Saint-Nazaire et avec la Communauté de communes Estuaire et Sillon un partenariat s'est noué entre une agglomération urbaine et une intercommunalité rurale, pour des actions en commun sur les métiers d'avenir. Dans ce cadre, le Réseau des écoles ETRE est intervenu pour une formation à destination des « prescripteurs de l'emploi » : les conseillers et conseillères qui accompagnent au quotidien les publics demandeurs d'emploi. L'objectif ? Répondre à un besoin exprimé régulièrement par ces professionnels, et leur permettre de mieux orienter et accompagner les publics vers les métiers (notamment manuels) de la transition écologique.

Au programme de la formation, des interventions intégrant des données générales, mais aussi des éléments concernant les dynamiques du marché du travail sur le territoire, ainsi que des repères sur les notions de métiers verts et verdissants : secteurs d'activité, finalités, compétences requises. Des clés ont également été apportées pour accompagner vers ces métiers : freins, leviers, outils, déconstruction des idées reçues.

La formation a donné lieu à des échanges intenses et a permis de faire évoluer les représentations : les métiers de la transition écologique ne sont pas que les métiers verts. L'ouverture de perspectives a permis d'illustrer de nouveaux parcours professionnels possibles pour les publics accompagnés.

Le territoire des Mauges est un EPCI rural, situé au sud-ouest du Maine-et-Loire. Dans sa description officielle, il se présente comme « capable de conduire des coopérations fortes, stratégiques, pour développer le territoire des Mauges » [2]. De fait, l'intercommunalité est issue de la fusion de communes à l'échelle des précédentes intercommunalités, et de l'émergence d'une communauté d'agglomération issue de celles-ci.

Le territoire est engagé de longue date pour le déploiement des énergies renouvelables, avec notamment des collectifs agricoles ayant parié – et investi – sur le développement de l'éolien, assurant des retours économiques pour le territoire. Une partie de ces retours permet le développement de projets locaux, notamment pour la solidarité en faveur des personnes privées de moyens de déplacement. Désormais, le territoire s'appuie sur le développement des associations d'énergie citoyenne. Quand un développeur éolien vient sur le territoire, le territoire veille à ce que la gouvernance dépende principalement du territoire, citoyens ou collectivité. Celle-ci a investi dans une société d'économie mixte locale, la SEML Mauges énergie, avec désormais 4 salariés, et dédiée au développement des projets ENR.

1 Démarche soutenue par le Fonds de transition juste et l'Union européenne.

2 Voir : <https://www.maugescommunaute.fr/l-agglo/le-territoire/>

L'EPCI est également fortement engagé en matière d'économie circulaire, avec un ancien espace industriel transformé en tiers-lieu, incluant des activités économiques, et des activités de formation. Le projet, Synergie, mise sur l'innovation, le développement des compétences et la mise en réseau des acteurs du territoire dans le domaine de l'économie circulaire. Il implique un dispositif d'accompagnement des entreprises pour la décarbonation et la transition, ce qui les accompagne dans les démarches d'anticipation stratégique pour l'économie de demain. Le territoire est également marqué par la présence d'une recyclerie historique et importante, et par le développement d'une matériauthèque, pour le réemploi des matériaux du bâtiment.

Engagé dans le cadre d'un projet de territoire, l'intercommunalité est également active dans le domaine de l'agriculture, par exemple avec des formations sur les pratiques agricoles avec le CIVAM (sur la gestion des prairies), ou en matière de mobilités actives, via le partenariat avec un centre social en particulier. Il s'appuie sur des compétences solidement établies au sein de ses membres, avec un technicien référent nommé dans chaque commune, pour déployer des actions localement pertinentes. L'ensemble s'inscrit dans le cadre d'une démarche de labellisation Territoire engagé transition écologique par l'Ademe.



À Métabief, l'activité du ski contrainte de se transformer : une ingénierie adaptée pour la résilience du territoire et des actifs concernés

Dans le Doubs, à Métabief, les perspectives de l'activité touristique hivernale du ski sont directement impactées par le réchauffement climatique. C'est un cas typique de la nécessité d'une stratégie locale d'adaptation.

En 2015, une analyse de viabilité économique conclut à de fortes incertitudes sur les investissements pertinents pour la station de ski. Or, l'économie du tourisme et des loisirs est structurante pour le territoire ; la station choisit de lancer une démarche d'anticipation pour s'adapter. Les acteurs du territoire bénéficient de l'appui d'une ingénierie dédiée pilotée par le syndicat mixte, gestionnaire de la station. Un diagnostic systémique est bâti en 2023. L'approche s'appuie sur une démarche d'émergence plutôt que de planification : elle mise sur la constitution de communautés d'acteurs de production de solution, animées et soutenues.

Cassant le mythe de la reconversion professionnelle, la démarche s'est traduite d'abord au sein du syndicat mixte par le renforcement des compétences existantes pour permettre au professionnels de se projeter dans d'autres domaines d'activités, ces compétences n'étant pas exclusives aux domaines skiables.

En parallèle des stratégies de maintien et de prolongation de l'activité touristique sur le territoire, la démarche a permis de renforcer la résilience locale, et celle des actifs inscrits dans un parcours professionnel davantage sécurisé, dans une économie en mutation. Innovation sociale, noyaux de professionnels mobilisés pour l'anticipation, accompagnement à bâtir de nouveaux modèles d'affaires : dans cette démarche, inspirée du concept de redirection écologique,



les mots-clés sortent des sentiers battus, pour une approche renouvelée de l'anticipation et de l'adaptation de l'économie locale.



→ **Emploi, compétences et action publique locale : dans le Pays briançonnais, l'ingénierie pour l'action publique en première ligne d'un projet de transition**

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays briançonnais est l'outil des intercommunalités locales pour mettre en œuvre des missions au bénéfice du territoire. Le « PETR » n'a donc pas de compétences en propre, mais il constitue « le point de convergence des politiques publiques en matière de transition écologique et de développement local ». Il porte le projet de territoire, qui « définit les orientations stratégiques et les conditions de développement économique, écologique, culturel et social du territoire pour les années à venir » [1].

Le territoire est ainsi très fortement attaché à la concertation citoyenne, avec une dynamique de dialogue territorial engagé, notamment en matière d'énergies renouvelables et de sobriété. Un travail a été conduit autour des conflits d'usage. Un Conseil d'orientation des énergies offre un espace de gouvernance original, pour discuter en amont des projets ENR avec les parties prenantes du territoire.

Un tel ADN requiert des compétences dédiées pour l'ingénierie et l'animation. Dès 2012, la transition écologique constitue l'une des missions phares du PETR. Elle va se traduire en termes d'organisation et de management au sein de la structure : chaque poste fait l'objet d'une analyse sous le prisme des enjeux de transition. D'emblée, la direction souhaite que chaque poste renvoie à des compétences-clés diversifiées, notamment en termes de maîtrise des enjeux du développement durable, mais aussi de capacité d'animation territoriale ou de concertation.

Ainsi, les métiers de l'action publique locale sont identifiés comme étant eux-mêmes en mutation : la stratégie de recrutement mise notamment sur les savoir-être et savoir-faire, avec le besoin de compétences sociales, permettant l'évolution des pratiques en alliance avec les acteurs du territoire. La formation reste l'un des principes forts du management du PETR, avec des partenariats établis et multiples pour l'assurer.



1 Voir la présentation détaillée : <https://www.paysgrandbrianconnais.fr/le-petr/petr>



Dans la Nièvre, des acteurs engagés pour le développement d'une filière locale d'économie circulaire et la réponse aux besoins en compétences

Dans ce département rural, d'un peu plus de 200 000 habitants, la transition écologique a fait l'objet d'un contrat de territoire, liant notamment l'État, le Pays et plusieurs intercommunalités. Une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences a été engagée, avec un travail en particulier sur les énergies renouvelables et le bâtiment. La démarche a pu déboucher sur de nouvelles pratiques, par exemple avec l'accompagnement des chauffagistes du territoire. En matière de réseaux de chaleur : les collectivités faisaient appel à de la maintenance hors du territoire, la démarche a permis de relocaliser les compétences.

Depuis 2024, la Maison de l'emploi est associée à un projet de Pôle territorial de coopération économique (PTCE), misant sur le développement de l'économie circulaire. Issu d'une volonté politique affirmée, le projet regroupe les acteurs publics et privés du territoire. Porté par une association, bénéficiant d'une animation dédiée, et partant d'un diagnostic largement partagé, il vise notamment le développement d'activités en matière de textile, de bâtiment ou d'informatique.

Avec le PTCE, le territoire vise ainsi la création de filières, que les collectivités accompagneront dans le cadre des achats publics, que les entreprises pourront soutenir localement, et que les acteurs de l'insertion pourront consolider, face aux besoins en emplois et compétences. Comme dans bon nombre de territoires ruraux, l'enjeu de la présence des structures de formation constitue en effet un défi important, pour lequel la Maison de l'emploi est particulièrement mobilisée.



Le Parc naturel du Morvan mobilise les énergies locales pour la transition écologique et soutient les potentialités du territoire

Le Parc naturel régional du Morvan est, comme d'autres structures similaires, « responsable de la préservation de leurs territoires, avec des missions de protection de la biodiversité et de valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature ». C'est aussi « un territoire habité avec l'ensemble de ses activités économiques ». Le Parc a donc « outre ses missions de préservation, un rôle de promoteur du développement économique » [1].

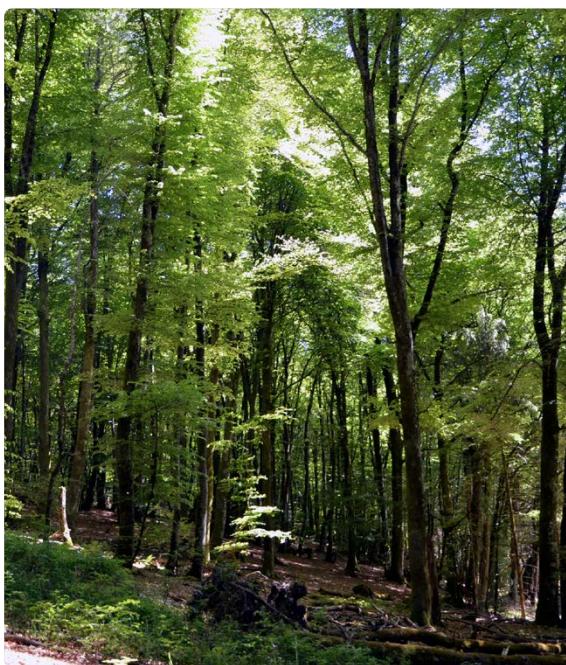
S'appuyant sur une équipe d'une soixantaine de personnes, le PNR du Morvan est ainsi engagé pour le développement des énergies renouvelables sur son territoire. En dehors des entreprises de BTP mobilisées pour l'installation des projets ENR localement, les emplois sont cependant souvent situés en dehors du territoire (ingénierie, production industrielle, maintenance). Le Parc apporte donc un soutien marqué aux projets à dimension citoyenne, qui contribuent à assurer un retour positif pour le territoire.



© Olivier Bardet

En matière d'agriculture, le Parc vise la mise en place de filières de diversification en agroécologie et porte des mesures agro climatiques : le PNR joue le rôle d'intermédiaire pour que les agriculteurs bénéficient des aides. Cela génère des compléments de revenus bienvenus, et participe au maintien de l'agriculture sur le territoire, avec des pratiques respectueuses de l'environnement et favorisant le maintien de la biodiversité. Le parc identifie un potentiel de développement pour un tourisme durable et la filière forestière est au cœur d'enjeux écologiques et économiques, notamment en lien avec les impacts du changement climatique (attaques de scolytes, dessèchement des arbres, problème d'embolie).

En matière de mobilités, le territoire est marqué par une absence de réseau de transports en commun, et un habitat semi-dispersé. La précarité-mobilité est assez forte, en lien avec la dépendance à la voiture individuelle. Le PNR est en lien avec la structure d'insertion du Territoire zéro chômeurs de longue durée, et a financé une étude sur la problématique suivante : comment les structures d'insertion peuvent-elles contribuer à construire des solutions innovantes pour la mobilité durable et inclusive en milieu rural ?



© Olivier Bardet



**En Moselle, l'école
ETRE associe objectif
social pour remobiliser
les jeunes décrocheurs
et projet de territoire en
transition écologique**

C'est l'ADN du réseau des écoles ETRE : favoriser la remobilisation des jeunes décrocheurs du système scolaire, en leur redonnant confiance et estime de soi, à travers des activités directement liées à la transition écologique. Dans ce cadre, « les jeunes découvrent de manière pratique et concrète les métiers manuels essentiels à la transition écologique, définissent leur orientation professionnelle et acquièrent de multiples compétences dans la transition écologique ».

En Moselle, l'école s'est implantée en 2025. Elle a d'abord veillé à s'inscrire en cohérence avec les dynamiques économiques et d'emplois du territoire, en lien avec la transition écologique. Basée en Moselle sud, elle recouvre le territoire de trois communautés de communes – Sarrebourg, Pays de Phalsbourg et Saulnois, avec une vocation à terme de s'étendre à l'échelle départementale.

L'équipe a conduit un diagnostic territorial avant son implantation ; il a mis en avant les spécificités et initiatives locales. Ainsi, le Pays de Sarrebourg porte le Programme Alimentaire Territorial (PAT), avec l'idée de favoriser le développement de circuits courts et un approvisionnement local et de qualité, notamment en restauration collective, en lien avec les objectifs de la loi EGALIM.

Émerge notamment un projet de pôle de transformation à Sarrebourg, avec un atelier de filetage de poisson en lien avec l'activité de pisciculture. Des réflexions sont également en cours pour renforcer les capacités de transformation et d'approvisionnement local de la restauration collective (écoles, EHPAD), ainsi que pour structurer des outils de transformation au service des producteurs locaux.

En parallèle, des difficultés de recrutement sont signalées dans le domaine du bâtiment. Les territoires s'orientent vers un développement touristique avec un plan Avenir Montagne en développement.

Dans ce contexte, l'École ETRE du territoire a mis en place un parcours découverte des métiers cousu main, avec un premier module de formation visant à redynamiser les jeunes autour des thématiques de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'économie circulaire. Elle s'est notamment associée à l'activité de revalorisation des chutes de cuir et de tissus portée par l'association Sarrevie. Ce projet constitue une réponse aux enjeux du territoire mosellan pour faire renaître une filière textile locale par la création d'emplois non délocalisables, tout en favorisant l'économie sociale et solidaire et en donnant une seconde vie aux matériaux.

Entreprises et associations du territoire, PETR, Région Grand Est, Maison de l'Emploi, Mission Locale : l'initiative s'appuie sur une ingénierie de partenariat dense, au service du projet de territoire. L'École poursuit aujourd'hui son développement avec la mise en place de parcours professionnalisants, incluant des immersions en entreprises et un accompagnement à la définition du projet professionnel. Toujours en lien avec les emplois de la transition écologique, elle s'intéresse également à de nouvelles filières, comme les métiers du bois ou de l'éco-construction, avec l'appui d'un encadrant technique spécialisé.



©École Être Moselle



En Pyrénées Atlantiques, une association pour l'insertion et l'emploi mobilisée en faveur des publics fragiles et de la valorisation des compétences

En Pyrénées Atlantiques, l'association Transition 64 agit depuis plus de 20 ans « pour l'emploi et l'insertion, notamment des plus fragiles ». Elle œuvre pour répondre aux besoins du territoire, notamment en matière d'emplois et compétences. Intervenant sur 4 intercommunalités, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) propose un accompagnement spécifique, destiné aux publics les plus en difficulté dans leurs parcours de retour à l'emploi, ainsi qu'aux bénéficiaires de minima sociaux et demandeurs d'emploi seniors.

L'association porte également une plateforme de mobilités, qui regroupe un consortium d'acteurs autour de l'éco-mobilité inclusive : face aux « difficultés multiples qui peuvent affecter sensiblement la mobilité géographique », des demandeurs d'emplois, elle offre une solution pour la rendre à la fois économique en ressource, accessible et moins émettrice.

Sur le plan des compétences, Transition 64 parie sur une approche innovante pour répondre aux enjeux du territoire : ainsi, le dispositif « Badgeons le Béarn » vise à rapprocher les compétences informelles recherchées par les employeurs et les compétences détenues par les personnes localement [1].



©Transition 64



Dans le Cotentin, une maison de l'emploi engagée pour faire avancer la question des compétences, des métiers et des emplois de la transition

La Maison de l'emploi et de la formation du Cotentin (MEF) s'est fortement engagée dans la transition écologique du territoire, en participant à l'évolution des métiers, des compétences et des filières locales, notamment dans le secteur du bâtiment. Elle a conduit un travail de gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour le territoire, entre 2010 et 2025, dans le cadre de des projets MDE/DD et BUS2 (avec l'ADEME et l'AVE), de la Plateforme de la rénovation énergétique de Cherbourg-en-Cotentin, d'Objectif Rénovation énergétique avec le FSE, de « Verts les métiers » dans le cadre d'un projet Politique de la ville.

La MEF a mis en place une feuille de route visant « la mobilisation des compétences nécessaires pour répondre aux objectifs de rénovation énergétique des bâtiments fixés par l'Union européenne et par l'État ». Cette stratégie bas carbone vise notamment à améliorer l'attractivité des métiers de la rénovation énergétique et du bâtiment durable, en particulier pour le public féminin. Des objectifs ont également été fixés pour la formation du tissu d'artisans à l'efficacité énergétique.

La MEF a contribué à lancer la première coopérative d'activité et d'emploi de bâtiment durable de Normandie « Les chantiers de demain ». Elle fait partie du réseau Normand BBC et comprend aujourd'hui une centaine d'entrepreneurs salariés [1].

La Maison de l'emploi du territoire a également organisé une formation des conseillers emploi et acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel sur « les métiers » de la transition écologique.



En Seine-Eure ou au Pic Saint-Loup, le tourisme en transition comme facteur de développement local

Le tourisme est intrinsèquement connecté aux autres secteurs : la « mise en tourisme » est nécessairement assurée, pour les professionnels, en pensant hébergement, agriculture, alimentation-restauration, activités et transport. Le secteur est donc directement impacté par les transitions. Plusieurs acteurs se positionnent de manière volontariste en faveur du tourisme durable en milieu rural [2].

Un séminaire d'entreprise organisé dans la région du Pic Saint-Loup mobilise ainsi localement des restaurateurs, viticulteurs, des fournisseurs d'activités et services de mobilité. C'est le défi quotidien de l'agence Perma Social Club, qui « participe à inventer un nouveau modèle de tourisme : valoriser l'économie du territoire en s'appuyant sur le collaboratif ».

Dans une approche similaire, ID-TOURISME est spécialisé « dans les transitions et la prospective pour le secteur du tourisme ». Intervenant sur le territoire de Seine-Eure, il a par exemple contribué à l'émergence d'un projet de développement alternatif pour le tourisme local : fortement dépendant du tourisme international, le territoire se fixe désormais un objectif de structuration d'une politique de développement touristique pour favoriser l'emploi, sans chercher en priorité le tourisme à l'autre bout de la planète, pour des raisons environnementales et de résilience territoriale.

Ces ambitions, inscrites dans le cadre de projets de territoire peuvent créer des dynamiques d'emploi sur le territoire, avec des logiques d'écosystèmes associant hébergement, restauration, et pratiques de loisir. Sur le plan des compétences, l'un des défis est alors d'intégrer localement au sein des formations vers les métiers du tourisme, la connexion avec le projet de territoire et les enjeux de transition écologique.

1 Voir : <https://leschantiersdedemain.fr/>

2 Au-delà des deux exemples données en local, voir notamment l'association ATD : <https://www.tourisme-durable.org/>



Focus

Cheminement de l'approche d'étude : de la planification au développement local

En première approche, l'étude portait sur une transposition de l'analyse de la planification écologique, dans son volet emplois-compétences, aux territoires ruraux. Elle portait aussi sur l'analyse des conditions de réussite du volet emplois-compétences de celle-ci au regard de la spécificités des territoires.

À l'issue de la phase d'entretiens, des ateliers de co-construction avec des représentants des territoires concernés, ainsi qu'au regard des retours d'experts (notamment via les réseaux mobilisés sur ces sujets), plusieurs points de conviction partagée ont émergé :

La transition écologique est porteuse d'emplois ;

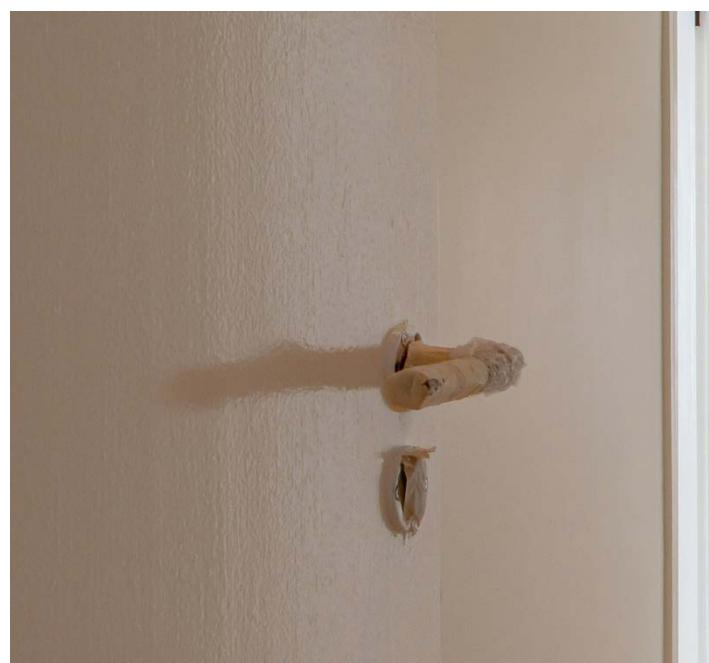
Elle a vocation à être portée localement, de manière structurée, à partir de coalitions larges d'acteurs, portant une vision positive et volontariste du développement du territoire, orientée vers l'avenir (et donc intégrée dans le cadre de la transition) ;

Ces visions se traduisent ensuite en projet de territoires, pourvoyeurs de co-bénéfices, comme la création d'emplois.

L'approche descendante de la transition écologique est donc limitée, et risque de se heurter à des freins déjà identifiés. Ainsi, l'étude TERRAM fait-elle ce constat : « si beaucoup de citoyens se disent favorables à l'écologie, l'adhésion diminue dès lors que les politiques impliquent des pertes de pouvoir d'achat ou des changements contraignants dans le quotidien. Ce recul est particulièrement marqué dans les petites villes et les zones rurales, où les marges d'adaptation sont perçues comme plus faibles. L'expérience de la transition écologique y est souvent vécue

comme une suite d'injonctions venues d'en haut, sans accompagnement à la hauteur » [1]. La transposition de l'analyse aux enjeux d'emplois (notamment sur les territoires fragiles, voir en partie 1) semble pertinente. La meilleure réponse face à ces risques, c'est l'ambition du projet de territoire.

Outre la planification donc, un second mouvement, qui parle sur les dynamiques endogènes du territoire, n'est pas incompatible avec le rôle de l'État en pilotage de la planification écologique d'ensemble (et, parmi d'autres, de suivi des trajectoires de décarbonation). En complémentarité, l'approche « bottom-up » du sujet implique de porter une attention particulière aux conditions d'épanouissement des dynamiques de développement local.



Selon l'OCDE [1], il s'agit d'un « processus de construction de communautés plus fortes et plus dynamiques, où les opportunités économiques se développent et où tous les résidents peuvent jouir d'une qualité de vie élevée. Il s'agit de créer des emplois et d'être compétitif, mais pas seulement. Des questions telles que l'inclusion, le lien social et la fierté civique sont également au cœur d'une approche moderne du développement local ».

Pour l'Union nationale des acteurs de développement local, « les femmes et les hommes comme leurs territoires de vie sont amenés à s'adapter. Ils sont confrontés à de profondes transformations dans les manières d'habiter, de travailler et d'agir ensemble. [...] Les acteurs du local ont le pouvoir d'agir pour impulser les grandes transformations sociales, écologiques et démocratiques dont le monde global a besoin ... parce qu'un autre développement est (encore) possible, local, sensible et coopératif ! » [2].

Rencontrés dans le cadre de l'étude, les démarches de projets de territoires portés par les collectivités, intercommunalités ou pays notamment, ou de Pôles territoriaux de coopération économique, véritables laboratoires locaux favorisant l'émergence de filières économiques nouvelles, renvoient directement à ces logiques. Le lien entre activités économiques porteuses de sens, projet de territoire et emploi est également particulièrement présent dans l'ADN du projet Territoire zéro chômeurs de longue durée [3].

À l'aube des élections locales et d'un potentiel nouvel acte de décentralisation [4], la capacité d'action des collectivités est au centre du débat. L'étude quantitative, les retours d'expérience et les analyses d'experts, plaident ici pour un soutien à l'ingénierie de développement local, en complément (amont ?) des démarches structurées en matière d'emplois et de compétences, et en tenant compte, pour ces démarches, des limites planétaires.



© Jessica Hearn – Unsplash

1 Voir : <https://www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/local-development.html>

2 Claude Grivel – Président de l'UNADEL – cité : <https://unadel.org/lunadel-2/>

3 Voir : <https://www.tzcl.dfr/decouvrir-le-projet/les-convictions-et-fondamentaux/>

4 D'après la dernière Déclaration de politique générale du Premier Ministre – en date du 14 octobre 2025.



9 PROPOSITIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

Du diagnostic au scénario prospectif, des retours d'expérience au passage à l'action : à la veille des élections locales de mars 2026, voici 9 propositions pour l'action publique, pour valoriser les potentiels de développement local, associés aux emplois de la transition écologique en territoire rural.

1

Se saisir de la planification écologique pour générer des impacts positifs et non délocalisables dans les territoires ruraux

L'analyse quantitative démontre que la planification écologique est porteuse de bénéfices en emplois pour une très large majorité de territoires. Cela concerne en particulier les intercommunalités rurales.

Au-delà des enjeux climatiques et de la nécessaire décarbonation, dans laquelle la France est engagée [1], la planification écologique est génératrice d'impacts positifs pour les territoires. C'est en particulier vrai en matière d'emplois.

Par ailleurs, les emplois de la planification écologique renvoient pour l'essentiel à des métiers liés à des activités non-délocalisables : ouvrier qualifié du bâtiment, agriculture, technicien-ne en maintenance industrielle ou dans les énergies renouvelables, conduite de train ou de bus ...

Enfin, les emplois calculés en partie 1 de l'étude concernent uniquement des emplois directs et indirects. Il ne tient pas compte des emplois induits, qui permettent un effet d'entraînement pour le développement local. Or, l'effet d'entraînement pour le développement local de ces emplois est plus large.

À titre d'illustration, en analysant spécifiquement les dynamiques industrielles, la Fabrique de l'industrie intègre en effet les emplois induits par la richesse produite sur le territoire : « lorsque l'augmentation de la demande de travail émanant des entreprises industrielles a pour conséquence d'augmenter les salaires, favorisant la hausse des dépenses des habitants dans des services locaux (coiffeurs, restaurants,

etc.) ; on parle alors d'emplois « induits » [2]. L'objet de l'étude n'a pas été ici, de proposer un calcul de l'emploi global généré par la transition, en incluant cet effet. Mais la dynamique des emplois directs et indirects liés à la planification écologique se renforce avec cet effet.

Positive pour le climat, l'emploi et le développement local, la planification écologique est donc une opportunité pour les territoires. Il y a un enjeu, pour les territoires, à s'inscrire dans ce cadre, avec des bénéfices de développement local à saisir.

2

Pousser partout l'ambition de transition : les politiques locales pour le climat alliées du développement local

La planification écologique, ici traduite en emplois et déclinée en impacts territoriaux, s'appuie sur des hypothèses visant l'objectif européen de diminution d'émissions de gaz à effet de serre. Les dynamiques territoriales observées en partie 2 démontrent que de nombreuses initiatives existent pour mobiliser les acteurs locaux dans un projet de territoire réhaussant l'ambition de transition.

En matière d'emplois, plusieurs éléments de la planification écologique demeurent par ailleurs relativement prudents : ainsi, les ratios d'évolution proposés pour le secteur agricole se veulent « réalistes ». Une ambition de transition agroécologique renforcée se traduirait par un volume d'emplois rehaussé [3].

Dans le secteur de l'industrie, le scénario de base proposé dans le cadre de la planification écologique est plutôt pessimiste et table sur

2 La Fabrique de l'Industrie, Comment l'industrie crée de l'emploi aujourd'hui ?, août 2025.

3 Voir par exemple le scénario IDDRI : <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/rapport/vers-une-transition-juste-des-systemes-alimentaires-enjeux-et>

Où les propositions du Collectif Nourrir : <https://collectifnourrir.fr/le-collectif-nourrir-publie-son-manifeste-pour-1-million-de-paysans-et-paysannes-dici-2050/>

une diminution de l'emploi global. Cela impacte fortement les territoires ruraux, où ce type d'emploi est davantage présent. Un scénario poussant l'ambition de relocalisation industrielle, en tablant sur les activités de la transition énergétique (comme le scénario haut de la planification écologique, par exemple) porte un potentiel plus important pour l'emploi local, en particulier en territoire rural.

Dans le secteur du bâtiment, le scénario présenté par l'institut négaWatt (voir partie 1) démontre qu'une ambition plus forte pour la rénovation énergétique du bâtiment est synonyme de création – massive – d'emplois supplémentaires.

Au-delà de la planification écologique, de nombreux éléments plaident pour une ambition de transition rehaussée, favorable à l'emploi et au développement local. Fondamentalement (voir encadré), c'est la logique d'ambition territoriale d'ensemble, qui s'inscrit dans un contexte en mutation, qui doit être soutenue.

Le retour de l'atelier TEPOS

Proposition pour associer projet de territoire et Ingénierie :

- « Réfléchir à des changements structurels permettant de dynamiser l'économie locale, avec des impacts locaux permettant la création d'emplois » ;
- « Création de « chaînon manquant » sur les filières pour garder la valeur ajoutée sur les territoires » ;
- « Pérennisation des postes d'ingénierie publique grâce à des financements publics au-delà des "AAP" sur 3 ans » ;
- Ingénierie : « aider les territoires à identifier le potentiel d'emplois et compétences en déployant des filières locales » ;
- « Accompagner les employeurs vers la transition partager le projet de territoire, acculturer l'entreprise à l'évolution du territoire » ;
- « Penser la stratégie de rénovation avec le climat local et les ressources locales ».

3

Faire essaimer les démarches de diagnostic territorialisé, avec une approche partenariale locale

Impulsée par l'État, pour répondre aux objectifs stratégiques européens, la planification écologique s'est dotée d'une dimension territoriale, qui paraît incontournable dans le cadre d'stitutions décentralisées. Celle-ci s'est notamment traduite dans le cadre des « COP régionales [1] ». Dans ce cadre, et plus largement [2], les acteurs expriment des besoins de repères en matière d'emplois.

Les projections nationales sont utiles ; leurs déclinaisons régionales le sont également, car elles permettent d'orienter les politiques emploi-formation des régions, compétentes en la matière. L'étude prend ici le prisme de l'échelon local, à travers le niveau intercommunal.

Une approche locale de la projection d'emplois est également utile, pour au moins trois raisons :

- Le bloc local est en capacité de porter un projet de territoire, impliquant des politiques de développement économique, d'aménagement du territoire et de transition écologique. De nombreux exemples l'attestent (notamment ceux présentés en partie 2) ;
- Le bloc local est compétent pour prendre en charge les enjeux emplois-compétences, en complémentarité avec les autres niveaux de gouvernance, car la commune bénéficie de la clause générale de compétences, et au regard des blocs de compétences transmis à l'intercommunalité. Les Maisons de l'emploi sont des outils éprouvés de mise en œuvre de cet engagement institutionnel ;

1 Voir : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/cop-regionales>

2 Voir notamment notre note sur la perception des professionnels de l'emploi devant les opportunités de la transition : <https://reseauactionclimat.org/transition-ecologique-et-emploi-les-professionnels-de-lemploi-ont-besoin-de-reperes/>

- Le bloc local est un niveau pertinent, en particulier en résonance avec la notion de zone d'emploi, d'espace de vie économique et d'emplois, où les mobilités se font de manière préférentielle, où les dynamiques de formation structurent de nombreux parcours de vie professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, une démarche de diagnostic local se construit avec les parties prenantes : une projection d'emplois permet de mettre en relief des enjeux pour un territoire, et facilite la mobilisation des acteurs [1].

Les intercommunalités portent une politique climatique, à travers notamment les Plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Ceux-ci doivent tenir compte des objectifs climatiques renforcés à l'échelle européenne et nationale. Ils doivent se traduire en mutations économiques locales, et en évolution des emplois et compétences.

Cette mutation implique plusieurs défis (voir ci-après) qui requièrent la mobilisation des acteurs locaux, dans une logique de complémentarité. Les départements peuvent aussi contribuer à ces dynamiques au titre de leur compétence d'insertion.

La notion de diagnostic partagé est ici essentielle.

Quelques écueils sont à éviter, et en particulier le réflexe de démarches de Gestions prévisionnelles des emplois et compétences de territoire trop axées sur le court-terme ou la demande immédiate des entreprises [2]. La connexion entre ces projets de GPEC territoriales et le projet de territoire, incluant l'ambition de transition climatique, est essentielle.

Dans plusieurs territoires, la démarche du support aux dialogues prospectifs, notamment déployée par l'ADEME [3], a permis d'inclure la dimension diagnostic et la mobilisation des acteurs locaux,

dans une visée opérationnelle : il s'agit de définir in fine une politique publique territoriale au service d'un projet de mutation locale.

Dans ces démarches, plusieurs acteurs-clés émergent, à l'échelle locale : l'AFPA intervient en appui des territoires pour des démarches de GPEC locales. Les Maisons de l'emploi conduisent également des travaux similaires. Ils peuvent déboucher sur des démarches d'observation dynamique, permettant d'ajuster les actions à engager dans le temps [4]. Le réseau pour l'emploi [5] est concerné au premier chef (voir par la suite, sur la mobilisation des comités locaux pour l'emploi). Cette ingénierie territoriale, mobilisée au service de diagnostics partagés, doit être soutenue. D'autres acteurs locaux ont toute leur pertinence dans ces démarches, comme les GRETA, chambres consulaires, et représentants des filières professionnelles ...

Le retour de l'atelier TEPOS [6]

Au niveau du territoire : « décliner les besoins en emplois et en compétences année par année jusqu'en 2030 ».

Ne pas se concentrer sur le secteur privé, et analyser spécifiquement le besoin en ingénierie publique : « Élargir l'étude aux emplois publics » / « Avoir une meilleure vision des besoins du secteur public local ».

1 Voir notamment à ce sujet le rapport du Haut-commissariat à la stratégie et au plan – Mettre en œuvre la planification écologique des emplois et des compétences à l'échelle des territoires – 2025, qui mentionne l'utilité des exercices de prospective territoriale de long terme : <https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/rec-mettre-en-oeuvre-la-planification-ecologique-des-emplois-et-des-competences>
Ou plus anciennement : https://www.strategie-plan.gouv.fr/files/files/Publications/Rapport/prospreg_total-ok1_0.pdf

2 Voir à ce sujet la note du CESER Bretagne : Organiser l'emploi-formation dans les territoires de Bretagne : dialogue et anticipation, une nécessité

3 Démarche décrite ici : Développer l'emploi et la rénovation énergétique des logements avec le Support aux Dialogues Prospectifs (SDP)

4 Voir notamment la mobilisation de la Maison de l'emploi Ouest-Provence sur ce sujet, dans le cadre de la démarche Build up skills 2 – <https://buildupskills.ademe.fr/un-projet-multi-echelles/un-projet-applique-lechelle-territoriale>

5 Constitué depuis la Loi Plein Emploi de 2023, avec notamment France Travail, les Missions locales, Cap emploi et différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités locales.

6 Ces encadrés s'appuient sur le verbatim exact d'un atelier de co-construction de solutions, co-animé par le Réseau Action Climat et l'Institut négaWatt dans le cadre des Rencontres nationales TEPOS, en septembre. Cet atelier mobilisé 30 acteurs des territoires ruraux, issus d'une diversité de territoires. Voir : <https://rencontres-tepos.fr/>

Au niveau du bloc local, les démarches structurées de diagnostic partagé, favorisant la connaissance fine des potentiels d'emplois, des besoins en compétences, et mobilisant les acteurs dans un but de politique publique, doivent être largement déployées. Les acteurs de leur ingénierie doivent être soutenus.

(en particulier sur le lien entre l'insertion et l'emploi local), filières économiques locales, écosystème de formation du territoire, expertise ...

4 Formation : répondre aux besoins en compétences, en pariant sur la proximité et l'ingénierie locale

Les besoins en emploi sont, toujours, des besoins en compétences à mobiliser. Ces besoins s'inscrivent par ailleurs dans un contexte d'évolution des métiers en transition écologique [1]. L'enjeu de la formation est donc essentiel.

De nombreux témoignages (voir en partie 2) attestent d'un défi majeur pour les territoires ruraux, quant au déficit de compétences pour les emplois locaux, et aux insuffisances et inégalités de l'appareil de formation, peu accessible en territoire rural.

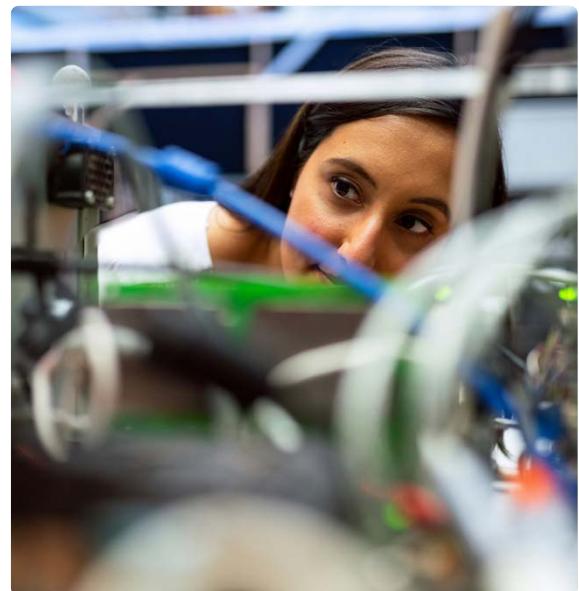
Par ailleurs, les indicateurs de tension au recrutement démontrent un marché du travail déjà tendu, en particulier dans les territoires ruraux – et malgré une dynamique défavorable pour l'emploi en général, pour plusieurs catégories d'emplois-clés.

En réponse aux diagnostics proposés au point précédent, l'ingénierie de formation s'impose partout comme une démarche partenariale complexe mais indispensable, qui mobilise les acteurs locaux, avec les parties prenantes : France Travail et services de l'Etat en région (DREETS en particulier), Régions, Département

Le retour de l'atelier TEPOS

Des besoins nombreux et clairement identifiés :

- Nécessité de « dispositifs de formation continue adaptés au diagnostic des besoins en compétences et en emploi du territoire » ;
- Viser la « formation initiale, continue, localisée, obligatoire, individualisée et évolutive » ;
- « Croiser l'offre de formation « locale » par rapport aux chiffres des besoins » ;
- Un besoin d'avoir « des professionnels formés de manière plus globale afin d'éviter les écueils des démarches trop "en silos" » ;
- Pour le bâtiment, par exemple, le besoin en « formation des maîtres d'œuvre » et des « architectes du bâtiment sur la rénovation des bâtiments ».



1 Voir à ce sujets, notamment, les travaux du Shift Project : <https://theshiftproject.org/publications/former-actifs-transition-ecologique/> Et du CGDD : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/cgdd_vademecum_guide2_juillet2025.pdf

Largement plébiscitée à l'issue de l'analyse de ces enjeux, la proposition principale consiste à « territorialiser l'offre de formation ». Cela répond également aux travaux de Sciences humaines et sociales, qui démontrent de manière régulière le lien entre l'attachement au territoire, la projection personnelle dans un bassin de vie, et la formation initiale ou continue [1]. C'est également un des axes majeurs de propositions récentes développées par le réseau national Intercommunalités de France [2].

Des modalités d'ingénierie adaptées aux territoires sont à développer, comme des partenariats avec les structures d'enseignement supérieur du territoire (cf. Ploërmel et Vannes) ou des formats impliquant des modules en distanciel pour favoriser l'accès à une expertise spécifique. Il a ainsi été proposé, dans le cadre de l'atelier, de « développer les logiques de campus connecté, qui permettent de « relocabiliser » des formations situées dans des grandes métropoles, au plus près du lieu de résidence des étudiants ruraux ».

Un point de vigilance a également pu émerger en atelier sur ce plan : « il est illusoire d'espérer reconstituer l'ensemble de l'environnement physique de formation en local, et les coûts induits peuvent freiner les initiatives ». Par ailleurs, les acteurs rencontrés soulignent l'importance de considérer – en particulier dans le secteur du bâtiment – les compétences acquises en auto-rénovation et partiellement transposables.

C'est donc une stratégie locale de formation pour répondre aux besoins en emplois et compétences du projet de territoire qui doit émerger, dans un cadre partenarial, avec une réflexion sur la territorialisation pertinente, tout en autorisant une ingénierie adaptée.

5

Mobiliser le réseau local pour l'emploi[3] pour répondre aux besoins de la transition écologique

La réussite d'un projet de territoire impliquant des créations d'emplois au service d'une ambition de transition passe également par la mobilisation des acteurs de l'emploi, compris au sens large. Il s'agit notamment de l'ensemble des professionnels de l'accompagnement vers l'emploi, qui interviennent de l'orientation en formation initiale, à l'appui aux transitions professionnelles.

Sont notamment concernés l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'orientation initiale des élèves en collèges et lycées (notamment au sein de l'Education Nationale), ainsi que dans l'enseignement supérieur, les professionnels de l'insertion par l'activité économique, du service public de l'emploi (compris au sens large, comme les intervenants des missions locales ou les conseillers France travail), ainsi que les réseaux actifs en matière de transition professionnelle : conseil en évolution professionnelle, bilans de compétences ...

Le Réseau Action Climat a récemment souligné le souhait de l'ensemble de ces acteurs d'être mieux outillés en matière d'accompagnement vers les métiers de la transition [4], alors même que la demande sociale existe, en lien avec les mutations du travail. L'étude, s'appuyant sur l'analyse des perceptions de groupes de professionnels, met également en avant l'importance de l'outillage au sein d'un territoire, au regard de ses spécificités en matière de dynamiques d'emploi.

Ces réseaux sont à mobiliser et à outiller dans le cas d'un projet portant une ambition locale de transition, déclinée de manière structurée en termes d'emplois et de besoins en compétences. Les outils pertinents peuvent ainsi prendre la

1 Dans le domaine de la santé, voir par exemple l'analyse de plusieurs syndicats, s'appuyant sur de tels travaux : https://reagjir.org/wp-content/uploads/2024/10/determinants_du_projet_professionnel_des_jeunes_medecins.pdf

2 Voir : <https://www.intercommunalites.fr/app/uploads/2025/06/vivre-etudier-et-travailler.pdf>

3 Sur ce sujet, voir notamment la cartographie d'acteurs dans la publication du Haut-commissariat à la stratégie et au plan – Mettre en œuvre la planification écologique des emplois et des compétences à l'échelle des territoires – 2025

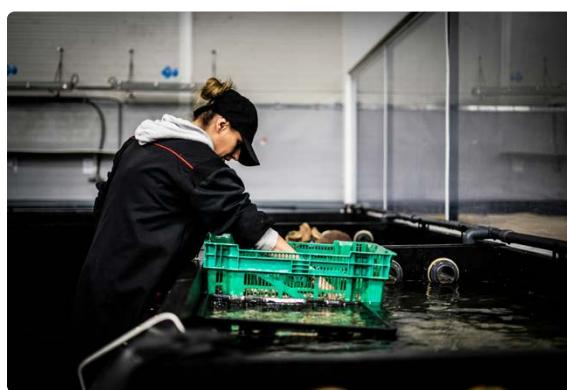
4 Voir l'étude : <https://reseauactionclimat.org/transition-ecologique-et-emploi-les-professionnels-de-lemploi-ont-besoin-de-reperes/>

forme de dimensions événementielles ou de plateformes d'information adaptées au territoire.

Il s'agit ici également de s'appuyer sur les initiatives existantes, avec des acteurs déjà impliqués dans de nombreux territoires : ainsi, dans le champ de l'insertion par l'activité économique, des structures de l'économie sociale et solidaire contribuent à articuler construction d'un parcours d'emploi difficile pour certains publics et activités de la transition écologique.

À la croisée des enjeux de formation et d'emploi, territoire par territoire, et dans le cadre des diagnostics d'emploi en transition (voir point 3 de ce chapitre), la question de la construction des parcours professionnels est majeure. Si elle renvoie à des questions nationales, notamment sur les enjeux de structuration des titres et certifications, elles peuvent également être travaillées à l'échelle du territoire, particulièrement au niveau des interactions clés, dans un cadre collectif local (transitions professionnelles à anticiper, lien entre insertion par l'activité économique et structures employeuses du territoire ...) [1].

De même que le CESE l'a souligné au niveau national [2], les acteurs de l'emploi sont ainsi à mobiliser dans le cadre de cette stratégie de territoire : ils doivent disposer des informations leur permettant d'accompagner efficacement les publics.



© Paul Einerhand — Unsplash

1 A ce sujet, voir les initiatives portées par l'association Transitions 64, notamment.

2 Voir le rapport du CESE en ce sens : <https://www.lecese.fr/actualites/mobiliser-les-acteurs-de-lemploi-et-du-travail-pour-reussir-la-planification-ecologique-le-cese-adopte-son-avis>

6

Leadership, ingénierie locale, territoire pertinent et partenariats : penser les conditions de réussite des démarches pour l'emploi local

Nombre d'exemples démontrent l'importance d'un leadership territorial, pour porter localement les enjeux de la transition écologique ou le déploiement d'une ambition territoriale impliquant structuration d'une filière, emploi-formation et transition. À contrario, plusieurs exemples illustrent que l'absence de leadership amène à des scénarios défavorables [3].

Les exemples, de même que plusieurs publications [4], montrent également l'importance de la qualité des partenariats à engager sur un projet portant une ambition de mutation territoriale volontariste. Il s'agit d'associer ici les acteurs du développement local, de l'économie du territoire, l'écosystème emploi-formation, et les forces motrices de la transition. La qualité des partenariats ne s'invente pas, et requiert une ingénierie dédiée. Au-delà des acteurs déjà évoqués dans ce chapitre (spécifiquement : écosystème emploi-formation, expertise pour le diagnostic), l'implication des acteurs économiques du territoire est majeure.

Cette ingénierie s'appuie en particulier sur l'écosystème public local, qu'il s'agisse de l'intercommunalité ou de ses partenaires. Le soutien à l'ingénierie publique locale dédiée à ces questions revêt ainsi une importance-clé.

La question du territoire pertinent doit également être posée. En terme de gouvernance, émerge l'objectif d'une d'adéquation la plus forte possible entre les espaces locaux d'interdépendance économique et d'emploi (notion de

3 L'étude n'a pas vocation à les citer, mais les logiques sont décrites ici : <https://reseaucationclimat.org/wp-content/uploads/2024/03/rapport-reconversion-web.pdf>

4 Voir par exemple la démarche portée par l'Ademe du support aux dialogues prospectifs, citée plus haut, et remarquable sur ce plan.

zone d'emploi [1] au sens INSEE, notamment), les niveaux d'observation des mutations sur les enjeux emploi-compétences et les espaces de gouvernance. Sur ces sujets, l'espace intercommunal en zone rurale peut être parfois insuffisant et plusieurs experts soulignent l'intérêt d'une approche associant plusieurs intercommunalités, notamment incluant une polarité urbaine [2]. Par ailleurs, la pertinence des péri-mètres territoriaux de la nouvelle gouvernance issue de la loi Plein emploi doit s'analyser au regard de ces éléments.

Le retour de l'atelier TEPOS

Un besoin identifié en particulier : « des instances de dialogue, concertation et pilotage entre acteurs » pertinents du territoire.

Quelques propositions d'acteurs locaux :

- Une « stratégie de méthodologie coordonnée via un AMI CLER/TEPOS/ADEME/France Travail pour mettre en œuvre la GPECT dans les territoires ? » ;
- « Penser à associer les organisations syndicales à tous les projets locaux structurants sur l'emploi » ;
- « Stabiliser les politiques nationales et sécuriser leur cohérence dans le temps » ;
- « Exemple du nouveau métier « Mon accompagnateur Renov' », poussé par les pouvoirs publics puis brutalement freiné avec la quasi suspension de Ma Prime Renov pour les rénovations d'ampleur (été 2025) > avec ce type de « stop and go » en politiques publiques, les effets bénéfiques sur l'emploi sont considérablement dégradés ».

Lenjeu du leadership politique local sur ces questions est essentiel. C'est ainsi ce que souligne l'OCDE, à partir de ses analyses concernant le développement local : « les infrastructures locales « douces », telles que le leadership et le capital social, sont également à la base de tous ces succès – ou échecs – politiques ». « Le développement local requiert un type de leadership unique ». « Dans les pays de l'OCDE, les gouvernements locaux jouent souvent ce rôle » [3].

Au regard du potentiel identifié dans le rapport, le débat à venir à l'occasion des élections municipales constitue une fenêtre d'opportunité pour affirmer ce leadership, en sollicitant en parallèle le soutien des Régions et de l'État. Cette dimension apparaît d'autant plus importante que, d'après l'AMRF, « les Français ruraux et les Français dans leur ensemble affichent une confiance forte dans les acteurs locaux comme les entreprises locales (87% et 84%) ou le maire de leur commune de résidence (72% et 65%) » [4].

L'exemple de Métabief invite en parallèle à envisager une approche combinée : il associe une mobilisation des acteurs publics avec l'encapacitation spécifique de collectifs locaux en recherche de stratégies d'adaptation face au choc climatique. L'ingénierie est ici mobilisée au service des initiatives issues des professionnels (et plus largement des acteurs porteurs d'innovation) du territoire.

Néanmoins, le politique et les acteurs ne peuvent pas tout, localement. Ils sont en partie tributaires des moyens dédiés aux politiques locales, ainsi que des signaux envoyés en matière de transition (cf. ci-contre, le verbatim issu des rencontres TEPOS, avec une illustration marquante dans le secteur du bâtiment). Le stop-and-go enregistré en 2025 et concernant les politiques climatiques doit cesser, pour inscrire la transition dans la durée, et dans un cadre stabilisé. La planification est ici un complément indispensable à la mobilisation et aux initiatives territoriales.

1 Voir la définition INSEE – <https://www.insee.fr/fr/information/4652957>
- « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

2 Voir par exemple l'association entre le territoire nazairien et la Communauté de commune rurale Estuaire et Sillon, en partie 2.

3 Voir la synthèse de l'OCDE sur le développement local : www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/local-development.html
4 Voir : OBSERVATOIRE DE LA RURALITÉ ENQUÊTE AUPRÈS DES FRANÇAIS RÉSIDENT EN ZONE RURALE – novembre 2025 – Sondage IPSOS BVA pour l'AMRF

Localement, le leadership doit s'affirmer à l'occasion des élections municipales et dans la période qui suivra ; la qualité des partenariats est essentielle et dépend largement de l'ingénierie qui y est consacrée. Les espaces de gouvernance doivent épouser au maximum la notion de territoire pertinent.

7 Transition juste et péréquation : porter une attention particulière aux territoires potentiellement fragiles

Les projections sont unanimes sur ce point : la transition écologique implique des recompositions fortes en matière d'emplois, avec des activités à développer, processus générateur d'emplois, et des activités qui devraient diminuer ou muter fortement. Ce dernier mouvement, en particulier, peut être vecteur de choc socioéconomique pour le territoire, qu'il s'agit de mieux aborder que par le passé [1].

L'analyse de l'impact emploi de la planification écologique, déclinée par type de territoire, révèle que l'impact est certes globalement positif, mais qu'il cache lui-aussi une forte hétérogénéité entre territoires : une partie significative des territoires ruraux (près de 30 % pour le rural de type 1) risque une perte d'emplois. Cela dépend, dans ces territoires, des orientations que prendront les secteurs-clés de l'agriculture et de l'industrie, en particulier.

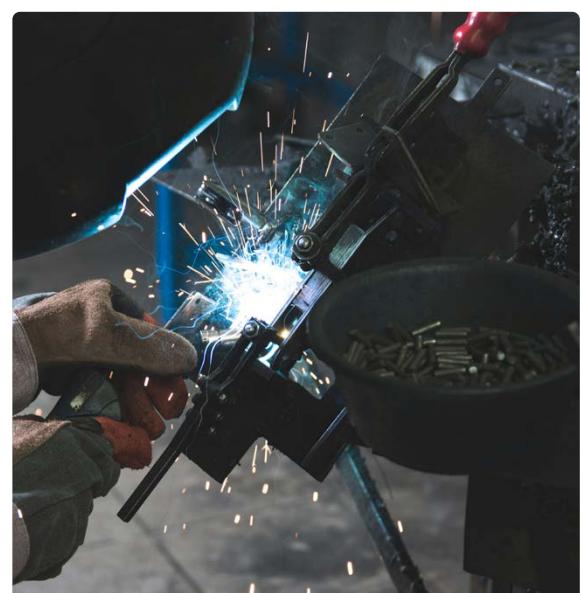
Par ailleurs, les territoires de la zone 1 (en revitalisation) sont moins dynamiques en emplois. Ils cumulent également d'autres handicaps structurels (voir en partie 1).

Entre fragilités préexistantes et exposition plus sensible au choc de transition : les territoires

concernés doivent être outillés en priorité, et renforcés dans leur ingénierie et leur capacité d'investissement, dans une logique de transition juste, qui tienne compte de l'inégalité d'exposition aux risques de la mutation économique. En la matière, les démarches d'anticipation des risques, et notamment la dimension diagnostique, semblent indispensables, de même que l'ensemble des stratégies visant à organiser la résilience économique du territoire.

Plusieurs dispositifs de péréquation existent, mais la politique d'ensemble est incomplète [2]. Par ailleurs, la politique de soutien aux territoires les plus exposés au choc de la mutation de l'économie liée à la transition écologique prend en compte des critères restreints, à partir d'un périmètre de secteurs restreints : c'est le cas pour l'éligibilité au Fonds de transition juste, en particulier [3].

L'ensemble des politiques de transition juste de l'économie et des emplois doit être mieux coordonné et renforcé, en tenant compte des degrés d'exposition aux chocs impliqués par la transition écologique, et aux fragilités pré-existantes des territoires.



© Daniel Wadro — Unsplash

1 Voir notamment une analyse de ces chocs : https://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2023/let435.pdf

2 Voir notamment le dernier rapport de l'Assemblée Nationale sur le sujet : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion_fin/l17b1480_rapport-information.pdf

3 Voir l'analyse du Réseau Action Climat à ce sujet : <https://reseauactionclimat.org/fonds-de-transition-juste-un-outil-cle-pour-accompagner-la-transition-des-emplois/>

8

Industrie, bâtiment, agriculture, énergie : structurer des approches sectorielles locales

L'étude conduit à plusieurs points d'attention sectoriels :

INDUSTRIE : RISQUE ET OPPORTUNITÉS

Les territoires ruraux sont plus intenses en emplois industriels. Ils sont logiquement particulièrement exposés au risque des mutations du tissu industriel, ainsi qu'à l'incertitude associée aux perspectives de l'emploi dans ce secteur [1].

Ils dépendent donc plus spécifiquement de la réussite des stratégies nationales et territoriales de réimplantation industrielle.

Des dispositifs dédiés favorisant la relocalisation industrielle, comme Territoire d'industrie (voir encadré), ou Rebond industriel (pour l'automobile) constituent autant d'éléments de politiques publiques à suivre spécifiquement sur ce sujet.

En la matière également, la planification industrielle, pendant nécessaire à la politique de transition écologique [2], constitue un outil-clé pour l'aménagement et l'équilibre du territoire national. Ainsi, les produits métalliques et mécaniques constituent le second sous-secteur en termes de pertes d'emplois dans les territoires ruraux (toutes zones confondues). Or, suivant les scénarios de relance de la production de véhicules en France, par exemple, les projections diffèrent [3].

1 Voir notamment les projections du SGPE sur ce sujet.

2 Voir l'analyse sectorielle du Réseau Action Climat à ce sujet, sur la sidérurgie, transposable à d'autres secteurs plus diffus sur le territoire national : <https://reseaucctionclimat.org/industrie-siderurgique-le-reseau-action-climat-organise-le-debat-et-formule-des-propositions/>

3 Voir notamment la proposition de l'étude conduite par la FNH avec IMT et IDDRI à ce sujet : www.fnh.org/produire-citadines-electriques-france/



Territoire d'industrie : un outil de la résilience fortement mobilisé sur les volets emplois-compétences

L'analyse des spécificités territoriales met en exergue une dimension : l'industrie est sur-représentée au sein des territoires ruraux. Or, les dynamiques d'emploi pour ce secteur sont hétérogènes et fragiles ; les perspectives sont au mieux incertaines (voir notamment les trajectoires d'emplois du secteur retenues par le SGPE pour la planification écologique).

Localement, pourtant, les enjeux sont décisifs, comme l'a montré l'étude de cas de désindustrialisation récentes [1]. Par ailleurs, les velléités de renforcement de l'activité industrielle locale se heurtent partout à des enjeux de mobilisation de compétences pour les recrutements. Ces réalités sont prégnantes, notamment dans les territoires ruraux.

Dans ce contexte, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires déploie le dispositif Territoire d'industrie [2]. Il s'agit de « déployer une stratégie de reconquête industrielle par et pour les territoires ». La place que le dispositif Territoire d'industrie donne à la gouvernance territoriale est ainsi la clé de sa réussite : il est porté par un binôme élu local + représentant du monde économique du territoire. Le programme repose également sur un partenariat large, à l'échelle nationale comme au plan local (avec, notamment, le réseau France Travail et les Maisons de l'emploi mobilisés).

183 territoires, dont une part significative de territoires industriels ruraux, ont été retenus pour la phase 2 du dispositif. 4 axes principaux sont retenus pour le dispositif : innovation ; compétences / attractivité ; foncier et transition écologique et énergétique. Le dispositif comporte un soutien à l'animation de la démarche du territoire (volet pilotage, financement des postes de chefs de projets en particulier), à l'ingénierie d'études, et aux mesures d'investissement.

Le Fonds vert est ainsi mobilisé, pour les volets liés à la transition écologique. 162 projets ont ainsi été soutenus en 2024, pour 62 millions d'euros d'aides, dans plusieurs domaines : économie circulaire, filières biosourcées, agroalimentaire local, nouvelles mobilités, relocalisation de biens de consommation courante ... Autant de projets ancrés localement, et en lien avec les dynamiques de transition écologique.

Concentrés sur le second axe du dispositif, les enjeux emploi-formation sont très largement mobilisés dans le cadre des programmes en cours. Ils impliquent des actions sur plusieurs axes : valorisation des métiers, développement de centres de formation, levée des freins emploi-mobilité ...

À Aurillac – Figeac – Rodez, la MECANIC vallée s'est ainsi déployée dans des territoires en déficit d'attractivité a priori, avec des filières d'excellence. En Sologne – Val de Cher, la première phase du dispositif Territoires d'industrie s'est accompagnée d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Un « club RH industrie » s'est mis en place sur le territoire, notamment pour organiser la mutualisation de formations. Localement, les formations vont être désormais adaptées au projet de territoire (notamment en lien avec les enjeux de maintenance des véhicules). [3] Ainsi, ce volet du dispositif contribue à mieux connecter les acteurs de l'industrie et l'écosystème emplois-compétences au niveau local.

1 Voir l'analyse du CEPII : https://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2023/let435.pdf

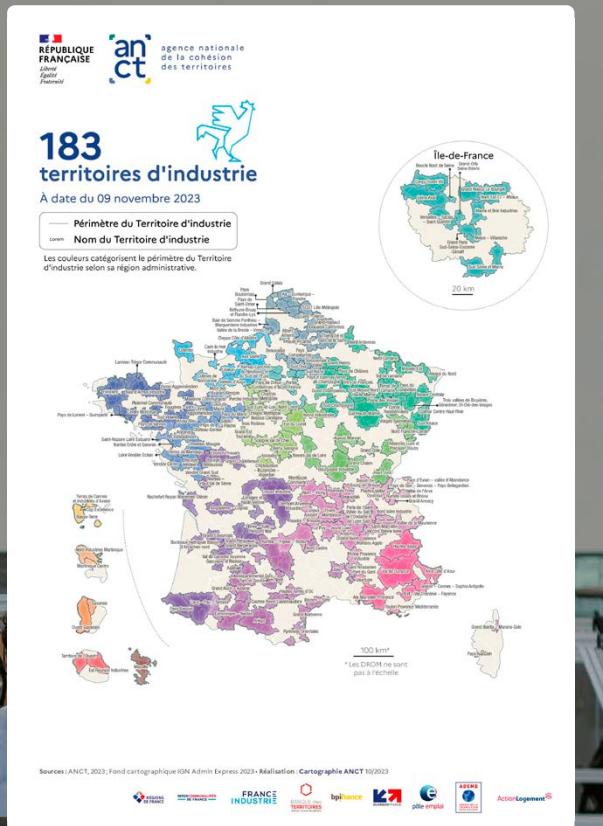
2 Pour en savoir plus : <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/territoires-d-industrie>

3 D'autres dynamiques locales sont notamment décrites ici : <https://media.anct.gouv.fr/ressources/2025-02-comprendre-attractivite-des-metiers-et-des-competences-industrielles.premiere-synthese-de-la-fabrique-prospective.pdf>
Et ici : https://media.anct.gouv.fr/ressources/2025-09-ti_publication_valorisation_v8.pdf



Territoires d'industrie

Source : agence nationale de la cohésion des territoires



BÂTIMENT : ENJEUX D'EMPLOIS, DÉFI DES COMPÉTENCES

Le bâtiment constitue le premier secteur pourvoyeur d'emplois dans le cadre de la planification écologique. Au-delà des données SGPE, plusieurs scénarios le confirment par ailleurs [1].

Les données collectées ici confirment par ailleurs de fortes tensions au recrutement dans les territoires ruraux dans ce secteur.

Il est donc le premier concerné par les enjeux du défi sociétal de mobilisation des compétences. L'ambition territoriale sur le secteur constitue par ailleurs un élément-clé, notamment dans un contexte national marqué par l'incertitude et le déclin tendanciel de la construction neuve.

Soulevées par des représentants des territoires lors des ateliers de co-construction, le lien entre les stratégies de développement de filières locales et la construction ou la rénovation du bâti constitue une opportunité. Localement, des déclinaisons des diagnostics de filière chiffrant un potentiel significatif pour les éco-matériaux [2], pour le développement photovoltaïque et pour l'économie circulaire (réemploi des matériaux) semblent pertinentes.

AGRICULTURE : EMPLOI ET TRANSITIONS

Le secteur agricole est – sans surprise – particulièrement présent en milieu rural. Il fait face à une double transition : démographique et écologique. Les hypothèses de la planification écologique sont relativement prudentes, en matière de projection d'emplois (hypothèses de diminution structurelle de l'emploi agricole). Même dans ce cadre, les défis du renouvellement des générations, des enjeux d'attractivité et de qualité du métier et de transition des pratiques agricoles requièrent une attention spécifique à l'échelle locale.

1 Voir notamment les scénarios du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan : <https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/renovation-energetique-batiments-besoins-de-main-doeuvre-2030>

Et dans le cadre de la démarche BUS2, notamment initiée par l'Ademe : <https://builddupskills.ademe.fr/>

2 Voir le diagnostic AMI-CMA : <https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/08/76ce4c81d02a750ffdcc41169cf89f5b7eeba2b5.pdf>

Une ambition locale en matière de politique de transition agricole, comme on peut la rencontrer notamment dans le cadre de Projets agricoles et alimentaires territoriaux, est plus intense, donc plus ambitieuse, en emplois [1].

Elle doit ainsi s'accompagner des démarches préconisées ici : diagnostic sectoriel, mobilisation des acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi que du réseau de l'accompagnement à l'installation et à la transmission d'exploitations.

ENERGIE : DES RETOURS SUR INVESTISSEMENT

Il ressort des témoignages que les expériences identifiées dans le domaine des énergies renouvelables sont moins directement – ou visiblement – créatrices d'emplois.

Les emplois directement concernés localement, pour les énergies renouvelables électriques, concernent en particulier les filières du BTP, les emplois d'ingénierie et de maintenance étant souvent situés en dehors du territoire. Sur ces activités, l'acceptabilité de la transition écologique passe probablement également – au-delà des co-bénéfices directs en emplois – par des retours différents à garantir pour le territoire, comme le retour sur bénéfices favorisant des logiques de développement local (voir l'exemple des Mauges à ce sujet).

Plus largement, le potentiel d'emplois des filières ENR n'est pas à négliger, sachant que l'analyse quantitative le positionne en second sous-secteur pourvoyeur d'emplois pour la transition (pour les secteurs de l'électrification, en particulier). Les dynamiques d'emplois sont par ailleurs assez nettement positives au plan national [2].

Plusieurs experts soulignent par ailleurs des enjeux liés aux autres énergies renouvelables, ou au développement des réseaux de chaleur. Les professionnels de la filière évoquent des tensions fortes sur l'emploi dans ces secteurs. Les démarches de diagnostics territoriaux par filière sont de nature à structurer les réponses à ces enjeux.

9

Mobilité, logement : renforcer l'accès à l'emploi au service de la transition écologique et du développement local

Les témoignages convergent ici également : la transition écologique, en particulier dans le cadre d'un projet de territoire ambitieux, cohérent et partagé, est génératrice d'emplois et de développement local. Elle est conditionnée à la mobilisation de l'écosystème emploi-formation, au-delà des acteurs publics et économiques.

Plus globalement, les freins à l'accès à l'emploi – en particulier en territoire rural – sont largement reconnus par les acteurs rencontrés dans le cadre de l'étude. Ils concernent en particulier l'accès à la mobilité [3] et au logement.

1 Voir notamment à ce sujet les scénarios d'emplois AFTERRES : <https://afterres.org/>

2 Voir notamment l'étude Ademe annuelle à ce sujet : <https://librairie.ademe.fr/energies/8707-marches-et-emplois-concourant-a-la-transition-energetique-edition-2025.html#>

3 Voir notamment l'étude du Secours Catholique à ce sujet : <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/territoires-ruraux-en-panne-de-mobilite>

Le retour de l'atelier TEPOS

Enjeu-clé : « Accès l'emploi : penser accès aux mobilités et au logement »

Logement (besoins identifiés) :

- « Répondre aux questions « où / Comment accueillir ces nouveaux emplois » ;
- « Agir pour le logement des nouveaux travailleurs » ;

Mobilités :

- « développer des plateformes de mobilité » en zone rurale.

Des initiatives nombreuses existent, comme la politique volontariste menée par l'agglomération de Ploërmel (voir en partie 2), ou les initiatives soutenues par l'Ademe, pour la diffusion des mobilités locales avec le développement des véhicules intermédiaires [1]. C'est également le cas dans de nombreux territoires, pour l'accès au logement [2].

Développement local, transition écologique et dynamiques d'emplois dépendent donc de la capacité de l'ensemble des acteurs à fournir des réponses aux besoins en accessibilité. L'étude ne portait pas spécifiquement sur l'analyse des freins à l'emploi en territoire rural, mais elle ne peut faire l'économie de mentionner cet enjeu comme central.

L'enjeu d'aménagement du territoire, et de soutien aux territoires ruraux engagés dans la recherche de solutions sur ces sujets est ici prégnant : **le volontarisme des acteurs des territoires est indispensable en matière d'accès à l'emploi ; mais les politiques de péréquation, intervenant en soutien à l'ingénierie locale sur ces sujets sont, là encore, essentielles.**

1 Voir notamment : <https://xd.ademe.fr/deploiement-2026>

2 Voir notamment dans les Bauges : <https://parcdesbauges.com/leader-logements-saisonniers/>



→ Réseau Action Climat

Mundo M,
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
01 48 58 83 92
contact@reseauactionclimat.org

reseauactionclimat.org

Le Réseau Action Climat-France, fédération de 37 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate ActionNetwork International (CAN-I), réseau mondial de plus de 1300 ONG.

Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.